

FORUM

Automne/Hiver 1996

Volume six, numéro deux

des droits de la personne



TRADUIRE LA THÉORIE DE BEIJING
DANS LES FAITS :
UN AN APRÈS

Commission canadienne des droits de la personne

MAIL  POSTE

Canada Post Corporation / Société canadienne des postes

Postage paid

Port payé

Bik

Nbre

00333123

99

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU	1
D'HIER À DEMAIN	2
<i>par Muriel Smith</i>	
<i>Présidente, Association canadienne pour les Nations Unies</i>	
DE BEIJING AU CANADA : UN DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL	5
<i>par Chi Nguyen, jeune défenseur des droits à l'égalité et Meg Hogarth, spécialiste canadienne des médias</i>	
LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES : UN AN APRÈS.....	8
<i>par Diane Lemieux</i>	
<i>Présidente du Conseil du statut de la femme</i>	
DEUX PAS EN AVANT, UN PAS ET DEMI EN ARRIÈRE	10
<i>par M^e Lois Chiang, avocate et défenseur des droits de la personne</i>	
MURIEL STANLEY-VENNE — SELON MOI	13
<i>Entretien avec un défenseur des droits de la femme autochtone</i>	
ACTIVITÉS DE LA COMMISSION	15

*Illustration de la page de couverture :
Conseil des publications des Nations Unies*

La présente publication est également offerte sur bande sonore, en gros caractères, en braille et sur disquette informatique pour faire en sorte que les personnes ayant une déficience visuelle puissent y avoir accès.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1996
N° de catalogue HR40-1 / Volume six, numéro un
ISSN 1181-7178

BUREAUX DE LA COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE ATLANTIQUE

Adresse du bureau :
5457, chemin Spring Garden, 2^e étage
Halifax (Nouvelle-Écosse)
Téléphone : (902) 426-8380
Sans frais : 1-800-565-1752
Télécopieur : (902) 426-2685
ATS : (902) 426-9345

Adresse postale :
Case postale 3545
Succursale postale Halifax Sud
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3T2

QUÉBEC

470-1253, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 2Y5
Téléphone : (514) 283-5218
Télécopieur : (514) 283-5084
ATS : (514) 283-1869

CAPITALE NATIONALE

320, rue Queen
Place de Ville, Tour A
Ottawa (Ontario) K1A 1E1
Téléphone : (613) 995-1151
Télécopieur : (613) 996-9661
ATS : (613) 996-5211

ONTARIO

1002-175, rue Bloor Est
Toronto (Ontario) M4W 3R8
Téléphone : (416) 973-5527
Télécopieur : (416) 973-6184
ATS : (416) 973-8912

PRAIRIES

242-240, rue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 0J7
Téléphone : (204) 983-2189
Télécopieur : (204) 983-6132
ATS : (204) 983-2882

ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Place Highfield,
10010, 106^e rue
Edmonton (Alberta) T5J 3L2
Téléphone : (403) 495-4040
Télécopieur : (403) 495-4044
ATS : (403) 495-4108

OUEST

800, rue Burrard, 13^e étage
Vancouver (Colombie-Britannique) V6Z 1X9
Téléphone : (604) 666-2251
Télécopieur : (604) 666-2386
ATS : (604) 666-3071

Appels à frais virés acceptés dans tous les bureaux.

Forum des droits de la personne est une publication de la Commission canadienne des droits de la personne conçue dans le but de susciter des échanges sur les questions touchant les droits de la personne. Elle s'adresse aux dirigeants des divers paliers de gouvernement ainsi qu'aux gens d'affaires et à la population en général. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission.

Prière d'envoyer vos articles et lettres à :
La rédaction

Forum des droits de la personne
Commission canadienne des droits de la personne
Direction des communications
320, rue Queen
Place de Ville, Tour A
Ottawa (Ontario)
K1A 1E1

Internet — info@chrc.ca

Il y a un an, 500 Canadiennes rentraient de l'une des conférences les plus importantes et les plus significatives jamais tenues sur les droits et l'égalité des femmes. La Quatrième conférence mondiale sur les femmes a réuni à Beijing des personnes venant de tous les points du monde — allant des pays occidentaux industrialisés à ceux, défavorisés, du Tiers Monde. Ces Canadiennes avaient pour objectif de traduire la vision globale définie durant la Conférence en politiques applicables à l'échelon national en vue de renforcer les droits et l'égalité de toutes les femmes, quels que soient leur âge, leur culture et leur vécu.

Tâche, certes, imposante, mais à laquelle les Canadiens et Canadiennes se sont attaqués souvent et avec beaucoup de succès par le passé. La Quatrième conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing, avait pour thème central l'action. Durant les trois conférences précédentes (Mexico [1975], Copenhague [1980] et Nairobi [1985]), on a défini maints obstacles auxquels se heurtent les femmes. Les 30 000 déléguées à la Conférence de Beijing ont été chargées de passer à l'étape suivante et de rechercher des moyens d'obtenir des résultats tangibles. Elles ont également établi des délais d'exécution pour leurs travaux.

Intitulé *Programme d'action*, le plan élaboré durant la Conférence est un document visionnaire, dans la rédaction duquel la délégation canadienne a joué un rôle important. Pendant deux ans, les fonctionnaires fédéraux ont collaboré avec les ONG canadiennes à l'établissement de la liste des priorités nationales, puis l'ont présentée aux réunions pré-

paratoires organisées par les Nations Unies. Le Canada a été perçu comme très progressiste en raison de sa détermination à défendre la notion selon laquelle les «droits des femmes» font partie intégrante des «droits de la personne».

Mais, pouvons-nous tenir nos promesses? Les ententes conclues dans le cadre du Programme d'action de Beijing n'ont pas force de loi. Au contraire, le succès de leur réalisation dépend d'un effort conscient et déterminé. Les Canadiens et les Canadiennes sont-ils prêts et résolus à se mesurer à la tâche? Voilà le thème central du présent numéro du *Forum des droits de la personne*: traduire dans les faits, au Canada, les principes de Beijing. Manifestement, la concrétisation de l'égalité entre les sexes prendra du temps. Toutefois, un an après la Conférence de Beijing, nous devrions déceler certains signes de progrès.

Nos collaboratrices n'ont pas toutes participé à la Conférence, mais sont toutes des Canadiennes qui défendent les droits des femmes et sont fermement résolues à améliorer la situation de ces dernières au sein de leur collectivité respective. Si la vision est globale, les mesures doivent être prises localement. Leurs travaux, et ceux de milliers de leurs semblables, permettront de décider si, en dernière analyse, la Conférence de Beijing a été couronnée de succès.

«Nous ne pouvons mesurer pleinement notre succès aujourd'hui. Il dépendra de notre volonté à tous et toutes de concrétiser nos promesses.» [traduction] M^{me} Gro Harlem Brundtland, première ministre de Norvège, à la séance de clôture de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes, tenue en septembre 1995 à Beijing.

M. Maxwell Yalden est élu au Comité des droits de l'homme des Nations Unies

M. Maxwell Yalden, président de la Commission canadienne des droits de la personne, quittera cette dernière à la fin de l'année, mais continuera d'œuvrer à la promotion des droits de la personne. À l'Assemblée générale des Nations Unies du 12 septembre, M. Yalden a été élu membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies. Le Comité est constitué d'un groupe d'experts internationaux dont le mandat consiste à examiner les rapports présentés par les 133 pays signataires du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques* des Nations Unies. Il reçoit également les plaintes des particuliers concernant la violation des droits de la personne. «Depuis longtemps, je suis convaincu que les Nations Unies jouent un rôle prépondérant dans la protection et la promotion des droits de la personne, et je suis sensible à l'honneur que m'ont fait les États membres en m'élisant à ce poste», a déclaré M. Yalden après la tenue du scrutin. «Bien que les circonstances varient d'un pays à l'autre, les principes fondamentaux des droits de la personne sont universels, et transcendent les frontières géographiques et culturelles. Je suis très heureux de l'occasion qui m'est donnée de promouvoir ces principes au niveau international, comme j'ai essayé de le faire au Canada au cours des neuf dernières années.»

第四次世界妇女大会
QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES

D'hier à demain



par Muriel Smith
Présidente, Association canadienne
pour les Nations Unies

Mon idylle avec les Nations Unies a débuté alors que, jeune élève du secondaire dans une petite ville minière située au nord de Vancouver, je rêvais d'un monde sans guerres. Je n'ai jamais connu de bombardement ou la perte brutale d'un être cher. Néanmoins, j'ai grandi avec les nouvelles de guerre pour toile de fond et fait personnellement l'expérience des «black-out», des exercices de protection contre les raids aériens et des masques à gaz après Pearl Harbour. Ma découverte du mouvement féminin, quant à elle, a eu lieu beaucoup plus tard, par l'entremise de l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, du *Manitoba Action Committee on the Status of Women* dont la création a précédé celle du Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF), et du Caucus des femmes du NPD. Ces deux chemins se sont croisés quand, en 1985, à titre de ministre responsable de la situation de la femme au sein du gouvernement du Manitoba, j'ai fait partie de la délégation du gouvernement du Canada à la Troisième conférence mondiale sur les femmes de Nairobi.

Depuis, du côté des Nations Unies, j'ai participé à quatre autres conférences mondiales, j'en ai suivi trois autres de près, j'ai servi en qualité d'observatrice des élections en Namibie et je me suis jointe à l'Association canadienne pour les Nations Unies. Je crois dans l'Organisation des Nations Unies, en dépit de tous ses défauts et de toutes ses faiblesses. En ce qui concerne la condition féminine, je continue à travailler en étroite collaboration avec plusieurs groupes féministes du Manitoba, principalement le *Manitoba End of Decade Committee*. Formé en 1985 pour promouvoir la mise en œuvre des *Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000*, ce dernier a servi de catalyseur à la création du Comité coordonnateur canadien pour Beijing. Il est devenu aujourd'hui le Comité du Programme d'action des Nations Unies (Manitoba) et ses nombreux travaux englobent l'approche communautaire, la surveillance et le lobbying, et, de façon générale, la concrétisation, sur la scène locale, de l'expérience de Beijing. J'ai la conviction

profonde que les documents des Nations Unies ne sont valables que dans la mesure où ils incitent les collectivités locales et les gouvernements

nationaux à agir et les aident à concrétiser les recommandations qu'ils contiennent. Donc, de la préparation, de l'événement proprement dit et du suivi, l'élément le plus important des conférences des Nations Unies est sans doute le dernier.

Les documents des Nations Unies sont idéalistes. Ils décrivent une vision, la meilleure que 185 pays puissent approuver par consensus. Le langage de ces documents est parfois alambiqué et plein de restrictions, mais la substance y est, ainsi que l'engagement formel des gouvernements à prendre des mesures. À Beijing, certaines lacunes figurant dans les documents gouvernementaux ont été comblées grâce à une déclaration complémentaire des ONG rédigée par les femmes non fonctionnaires afin de se faire entendre dans les domaines où elles jugeaient que les documents gouvernementaux présentaient des faiblesses. Ces documents gouvernementaux et non gouverne-



mentaux sont des outils dont nous pouvons nous servir pour promouvoir l'égalité entre les sexes ainsi que les objectifs de la *Charte des Nations*

Unies, à savoir la paix et la sécurité, l'autorité de la loi, le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales et le développement durable équitable pour tous.

Donc, quels sont les résultats obtenus par le Canada et comment remplissons-nous l'obligation qui nous incombe, à titre de citoyens et citoyennes, de faire des engagements de Beijing une réalité? Au plan officiel, le gouvernement du Canada a fait des progrès remarquables en prononçant les mots justes au sujet des femmes. Les négociateurs qui nous représentaient à Beijing ont été brillants et, en ce qui concerne la rhétorique, la contribution du Canada a été impressionnante. La ministre de la Condition féminine, M^{me} Hedy Fry, qui a été nommée à ce poste après la Conférence, est une femme intelligente et perspicace qui fera sans aucun doute de son mieux pour promouvoir la cause des femmes. Mais, la plupart des gouvernements occidentaux — y compris celui du Canada — ont embrassé si complètement le dogme d'un marché concurrentiel à l'échelle mondiale, au service de l'efficacité et de la croissance économique, qu'ils accordent une priorité moins grande à un nombre beaucoup trop important d'impératifs cernés à Beijing.

Où est le service national de garderie, accessible, abordable et de qualité sans lequel le principe d'égalité entre les sexes devient trop souvent une blague cruelle? Sacrifié sur l'autel du déficit et de la réduction de la dette, sans même un regard pour un régime de taxation plus progressif qui permettrait aux membres de la collectivité de prendre soin de leurs enfants et de leur famille. Selon le *Rapport mondial sur le développement humain* publié en 1996 par le Programme de développement des Nations Unies, le

Canada vient au quatorzième rang parmi les vingt plus importants pays industrialisés en ce qui concerne la répartition de la richesse, alors que le fossé entre riches et pauvres continue de s'élargir. Un gouvernement vraiment résolu à concrétiser l'égalité entre les sexes verrait sans doute là l'occasion de réformer le régime fiscal et de redistribuer une partie des richesses.

Où sont les subventions destinées à financer les activités non seulement des groupes féministes, mais aussi des minorités culturelles et autochtones? On nous demande de devenir plus autonomes et on nous offre un plus grand éventail d'allègements fiscaux pour œuvres de bienfaisance. Or, ceux-ci servent peut-être les intérêts des groupes dont les membres sont bien nantis, ce qui n'est tout simplement pas la situation de la plupart des groupes qui défendent les droits des femmes, particulièrement les plus défavorisées économiquement. Qu'est-il devenu du mécanisme institutionnel, le Conseil consultatif canadien

sur la situation de la femme, qui était chargé d'effectuer des travaux de recherche indépendants sur des questions touchant les femmes? Démantelé. Où est la sensibilité aux problèmes que pose la pauvreté dans d'autres pays, l'éthique globale dont nous avons tous eu un aperçu à

Beijing? Notre budget d'aide au développement à l'étranger a été réduit de l'objectif visé de 0,7 p. 100 à moins de 0,35 p. 100 du PNB, situation qui aura des répercussions sur l'aide internationale accordée aux femmes dans les pays en voie de développement.

Le gouvernement fédéral a déclaré qu'il mettrait en place un processus d'analyse comparative entre les sexes dans tous les ministères et mérite assurément un tas de bons points pour cette initiative. En effet, rien que faire accepter le langage de l'analyse comparative entre les sexes posera un défi. Cependant, je doute

sincèrement qu'on accomplisse beaucoup de progrès quand il s'agira de reconnaître l'importance du travail non rémunéré fait traditionnellement par les femmes. Les activités liées à l'éducation, aux soins de santé, aux services sociaux, à la culture et, de plus en plus, à la protection de l'environ-

nement, commencent à passer dans le domaine des emplois rémunérés, mais la part du financement de ce type d'emploi assumée par les divers paliers de gouvernement au Canada ne cesse de diminuer.

Le financement de l'économie concurrentielle traditionnelle, c'est-à-dire



l'extraction des ressources naturelles, la fabrication, la transformation, ainsi que les services qui soutiennent ces activités et favorisent le commerce, prendra le pas sur l'amélioration de l'égalité et de la qualité de la vie domestique. Est-ce là la seule solution réaliste, la seule source de «richesse réelle»? Selon moi, il s'agit uniquement du type de discrimination économique et politique entre les sexes contre laquelle les femmes se sont efforcées de lutter.

Si nous pensons que la «nouvelle économie» ne cessera d'alourdir le fardeau du chômage, de la diminution du soutien social et des emplois peu spécialisés mal rémunérés qui écrasent les Canadiennes, nous avons appris à Beijing que ces souffrances ne représentent qu'une fraction de celles endurées par les femmes, les enfants et beaucoup d'hommes dans ce qu'il est convenu d'appeler les pays en développement où ont été mis en place les programmes d'ajustement structurel imposés, entre autres, par le Fonds monétaire international. Ces programmes obligent les gouvernements des pays concernés à réduire le financement de leurs programmes de santé et d'éducation afin d'équilibrer le budget national et de rembourser ce que beaucoup considèrent être des dettes injustes contractées à l'égard des pays du Nord.

Le «modèle occidental de développement» omet de rappeler que l'économie et le gouvernement d'un

pays ont pour objet d'accroître le bien-être des citoyens. Une attention particulière devrait être accordée aux citoyens qui ont été défavorisés et mis en marge de la société. Nous, les femmes, qui avons le sens de la famille et de la communauté, et le sentiment de lien avec notre milieu

droits de la personne. Les participants à cette conférence ont également proclamé l'universalité, l'interdépendance et l'indivisibilité des droits politiques et civils (approche préférée du Nord en regard des droits de l'homme) et des droits économiques, sociaux et culturels (approche préférée du Sud).

Assurément, nous, femmes du Canada, citoyennes d'une puissance intermédiaire, dont le rôle antérieur de pont entre les États du Nord et ceux du Sud, entre riches et pauvres, grands et petits, nous a donné tant de raisons d'être fières, devons demeurer fidèles à la vision des «droits de la personne pour tous». Nous devons aider nos col-

lectivités et nos gouvernements à découvrir de meilleures voies vers un avenir plus juste. Notre survie l'exige. Nos enfants le méritent. Nos sœurs du monde entier comptent sur notre engagement et sur notre solidarité.



environnant, devons avoir le courage de croire en notre vision d'un monde meilleur et plus sensé. Nous devons nous organiser de quelque façon que nous puissions, indépendamment de notre appartenance politique, afin de modifier la vision dominante. À l'heure actuelle, cette vision d'un marché sans entrave gagne énormément de terrain et jouit d'une légitimité apparente. Pourtant, si elle est nuisible aux femmes, aux enfants, à l'environnement et à la collectivité mondiale, elle ne mérite pas notre loyalisme.

À la Conférence des Nations Unies sur les droits de la personne tenue à Vienne en 1993, les femmes ont déclaré fièrement que les droits des femmes font partie intégrante des

**M^{ME} MURIEL SMITH A ÉTÉ
VICE-PREMIÈRE MINISTRE ET
MINISTRE RESPONSABLE DE
LA SITUATION DE LA FEMME
DU GOUVERNEMENT DU
MANITOBA ET EST, À
L'HEURE ACTUELLE,
PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION CANADIENNE
POUR LES NATIONS
UNIES.**

DE BEIJING AU CANADA : UN DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL

par Chi Nguyen et Meg Hogarth

Le 9 août, deux Canadiennes se sont rencontrées (pour la première fois) pour parler d'une passion commune : faire de l'égalité entre les sexes une réalité dans les médias. L'une s'est rendue à Beijing à titre de spécialiste canadienne de la représentation des femmes dans les médias, l'autre a lu des articles au sujet de la Conférence dans la presse canadienne. L'une poursuit de longue date une carrière illustre dans les médias, l'autre espère et prévoit en faire de même. L'une a 61 ans, l'autre 15.

CHI NGUYEN

Chi Nguyen milite pour défendre des causes politiques depuis l'âge de 12 ans. Première fille d'immigrants vietnamiens, elle attribue sa sensibilisation précoce à ce type de causes à son appartenance à une minorité visible qui faisait d'elle une étrangère. Cela l'a forcée, dit-elle, à garder les yeux ouverts et à écouter, et lui a permis de découvrir ce que notre culture a de bon et de mauvais. Mais elle reconnaît aussi l'influence qu'a eue, au tout début, une jeune travailleuse du centre communautaire local nommée Jessica, qu'elle considère comme son modèle. «Elle m'a appris beaucoup de choses au sujet de moi-même, des femmes et de mon rôle dans la vie.

Elle m'a sensibilisée.» Son militantisme politique laisse ses parents perplexes. «Ils sont tout simplement contents d'être au Canada.»

Chi se dit féministe, alors que nombre de ses amies refusent d'en faire autant. Cela ne la tracasse pas, car, dit-elle, elles «luttent toutes pour l'égalité entre les sexes». Selon elle, ses amies ont rejeté cette étiquette à cause de la réaction antiféministe violente des médias.

Le féminisme de Chi a pour origine le traitement préférentiel accordé aux garçons dans sa famille et à l'école. «Mon frère a bien plus de liberté que je n'en avais. Ma sœur et moi avons été beaucoup plus protégées.» En 7^e et en 8^e années, elle a observé d'énormes différences de comportement entre les garçons et les filles. «Les filles se montraient

plus passives, plus tranquilles. Elles ne prenaient pas autant de risques que les garçons.» Déterminée à corriger ce déséquilibre des forces, elle a créé un bulletin intitulé *Venus: a young woman's newsletter*.

Chi est convaincue que les médias influencent fortement l'idée que les filles se font d'elles-mêmes... de l'apparence et du comportement souhaitables. «Je note encore beaucoup de sexisme à la télévision — les

journalistes féminines se voient confier les sujets légers, comme les expositions canines, tandis que les hommes font les reportages sur les sports et sur les sujets sérieux. J'ai vu à la télévision une émission durant laquelle une jeune féministe a été en butte à des moqueries et à des plaisanteries qui l'ont tellement ébranlée qu'elle a tout simplement paru ridicule. Voilà ce que j'appelle une réaction antiféministe violente.» C'est ainsi que Chi a lancé *Venus* afin de faire entrevoir aux filles d'autres perspectives. C'est aussi la raison pour laquelle elle a décidé de travailler plus tard dans les médias. Selon elle, sa mission la plus importante consiste à «mieux sensibiliser les filles aux attitudes sexistes qui prévalent dans leur environnement». Aussi avait-elle fort envie de rencontrer Meg Hogarth, la «spécialiste de la représentation des femmes dans les médias» envoyée par le Canada à la Quatrième conférence mondiale sur les femmes, afin de découvrir de vive voix ce qu'elle pourrait intégrer de l'expérience de Beijing à sa vie et à ses travaux. Chi est constamment à la recherche de «modèles féminins sympathiques».

CHI Comment êtes-vous devenue féministe?

MEG Je suis devenue militante avec l'âge. Dans les médias, nombre de femmes s'apercevaient qu'aux alentours de 35 ans, leur carrière cessait de progresser. Nous étions suivies par toute une génération de femmes plus jeunes, que nos employeurs masculins jugeaient plus attirantes, et nous n'obtenions plus autant de travail. Nous avons donc



commencé à nous organiser, à nous efforcer d'établir une plus grande démocratie au sein de notre syndicat et dans notre milieu de travail. En tant qu'actrice, j'ai été victime de beaucoup de discrimination fondée sur le sexe et de harcèlement.

CHI Quels sont les enseignements que vous avez tirés de la Conférence de Beijing?

MEG Au début, je me suis sentie purement et simplement dépassée par le nombre de femmes — plus de 30 000 — et je me suis demandée si j'arriverais jamais à exploiter cette ressource. Mais les femmes ont cette merveilleuse aptitude à s'accepter les unes les autres et à partager, de sorte qu'au fil des jours s'est développé un sentiment croissant non pas d'anonymat, mais d'union et de partage — le sentiment d'une solidarité incroyable. Nous éprouvions un énorme respect les unes pour les autres. Nous nous traitions avec générosité, en faisant preuve d'une grande ouverture d'esprit.

CHI Pensez-vous que la Conférence de Beijing a modifié l'attitude des médias à l'égard des femmes?

MEG Non. Néanmoins, je pense qu'elle a permis de semer les germes de la solidarité. Par exemple, des Chinoises ont fait une étude sur le rôle des journalistes féminines en Chine. Or, leurs travaux coïncidaient exactement avec ceux que nous avons effectués au Canada sur les rôles réservés aux hommes et aux femmes dans les médias et leurs con-

clusions étaient similaires... Par exemple, que les femmes traitent les sujets légers tandis que les hommes se voient attribuer les sujets sérieux. Que les femmes sont toujours jeunes et jolies, tandis que les hommes sont de tous âges et gabarits. On peut, bien sûr, penser que c'est déprimant, car cela se passe partout dans le



monde, mais on peut aussi se dire que c'est une situation partagée et que nous pouvons

soutenir les efforts des unes et des autres pour la modifier.

CHI À votre avis quel est le meilleur instrument pour combattre le sexisme à l'heure actuelle?

MEG La sensibilisation! Heureusement, la couverture médiatique de la Conférence de Beijing a fait ressortir le besoin d'insister sur l'égalité entre les hommes et les femmes partout dans le monde et a fait prendre conscience de la nécessité d'aborder la question des droits des femmes en tant que droits de la personne, et de renforcer ces droits quel que soit l'endroit où vivent les femmes. Ici au Canada, la plupart des gens ne sont même pas conscients du fait que sept à huit fois plus d'hommes que de femmes apparaissent sur les écrans de télévision... Il s'agit d'un phénomène tellement insidieux qu'ils ne remarquent même pas l'injustice ou les stéréotypes. Si l'on augmentait le degré de conscientisation, les femmes com-

menceraient à poser des questions du genre «Eh, pourquoi ne me voit-on pas?».

Je pense que ce sont des journalistes en herbe comme toi qui doivent être le fer de lance de la demande d'éducation. Quand tu entreras à l'école de journalisme, demande à tes professeurs de donner des cours sur la discrimination entre les hommes et les femmes. Cela dit, au fait bon nombre d'enseignants ont eux-mêmes grand besoin d'être sensibilisés au problème.

CHI Nommez-moi quelques réalisations positives dans les médias au Canada.

MEG Le *Women's Television Network*, que tu as mentionné, en est un. Selon moi, le travail effectué depuis 15 ans par *Évaluation-Médias* est également très positif. Ses membres ont effectué quelques études très importantes sur le rôle des femmes dans les médias.

Une autre chose qui, à mon avis, est très importante est le rôle qu'*Évaluation-Médias* et le Canada dans son ensemble ont réussi à jouer dans d'autres pays. Nous nous débattons certes ici face à ce que nous considérons peut-être comme une attitude inappropriée, sexiste ou discriminatoire des médias à l'égard des femmes, mais, comparativement à d'autres pays, nous sommes très en avance. En outre, nous avons réussi à partager les résultats et les enseignements de notre militantisme, de notre recherche et de notre formation avec les femmes de beaucoup d'autres pays.

La création d'organisations telles que *Women in Film and Television* me paraît aussi une réalisation très posi-

tive. Ces groupes de femmes qui travaillent dans l'industrie se réunissent pour échanger des idées, mettre sur pied des programmes d'encadrement à l'intention des jeunes femmes et effectuent des études concrètes qui indiquent, par exemple, qu'au Canada, 3 p. 100 seulement des producteurs d'émissions télévisées sont des femmes. Ces groupes de femmes commencent par se demander pourquoi la situation est ce qu'elle est, puis cherchent à savoir ce qu'elles peuvent faire pour la corriger. Elles font vraiment bouger les choses.

Un des résultats les plus positifs, à mon avis... se trouve juste ici, en face de moi! À 15 ans, tu manifestes déjà un grand niveau d'intérêt et de sensibilisation. Quel que soit ton choix de carrière, tu auras une solide perspective féministe, ce qui me paraît très encourageant et très positif pour le mouvement de défense des droits des femmes au Canada.

CHI Avez-vous appris du nouveau sur la représentation des femmes dans les médias à la Conférence?

MEG Non. J'ai eu l'impression que tant au niveau réglementaire proprement dit qu'à celui des ONG, le Canada a plusieurs longueurs d'avance sur presque tous les autres pays et que le type de connaissances et de compétences que nous avons acquises pourrait aider beaucoup d'autres pays à ne pas réinventer la roue.

CHI Êtes-vous donc en train de dire que nous sommes tellement en avance sur le reste du monde que nous n'avons rien à faire en ce qui concerne les droits des femmes ici au Canada à la suite de la Conférence de Beijing?

MEG Bien sûr que non! J'entendais simplement que dans certains domaines, comme les médias, nous avons disposé, pour créer des outils d'enseignement et effectuer des travaux de recherche, de temps et de ressources que beaucoup d'autres pays n'ont pas eus. Cependant, j'ai assurément appris beaucoup de choses en écoutant d'autres femmes décrire leurs expériences et leurs sentiments. Par exemple, une jeune Sud-Africaine a parlé avec passion de la violence étalée dans les médias de son pays et de ce qu'elle et ses sœurs font pour s'efforcer d'y remédier. Les femmes indiennes, quant à elles, ont effectué un grand nombre de travaux de surveillance des médias dont nous pouvons tirer des leçons ici au Canada.

CHI Par conséquent, que faites-vous au Canada pour que des mesures soient prises conformément aux recommandations de Beijing?

MEG Eh bien, je pense que nous exerçons toutes des pressions, chacune à notre façon et dans notre domaine de compétence. Moi-même et d'autres membres d'Évaluation-Médias avons certes parlé à maintes reprises du Programme d'action de Beijing et des liens qui existent entre ce dernier et les travaux que nous effectuons au Canada. Durant l'un de ces exposés, un groupe du Nord de l'Ontario a réagi avec enthousiasme et demandé ce que ses membres pourraient faire. Aussi leur ai-je parlé du guide intitulé *AGISSEZ en faveur de l'égalité, du développement et de la paix*. Il s'agit du guide canadien pour le suivi de la Conférence de Beijing, qui a été produit par le Comité coordonnateur canadien pour Beijing. C'est moi qui ai rédigé la section sur les femmes et les médias.

Ce guide contient un excellent compte rendu, facile à lire, des principales recommandations qui figurent dans le Programme d'action, ainsi que des propositions de mesures à prendre au Canada pour mettre ces recommandations en œuvre. J'ai entendu dire qu'on en est à la deuxième impression et de plus que des demandes arrivent de tous les coins du Canada et d'autres pays. Il semblerait que même la Maison-Blanche en ait demandé des exemplaires.

J'imagine donc que la question suivante est de savoir si les gens prennent réellement des mesures après avoir lu ce guide. Nous devrions peut-être vérifier cela à l'occasion du deuxième anniversaire de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes. Nous devrions donc envisager de nous rencontrer de nouveau l'année prochaine.

CHI Super! J'en serais ravi. Peut-être que j'écrirai un article pour *Venus*, avec un rapport d'étape.

Pour se procurer des exemplaires du guide AGISSEZ, s'adresser à l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF), 151, rue Slater, bureau 408, Ottawa (Ontario), K1P 5H3. Téléphone : (613) 563-0681, Télécopieur : (613) 583-0682, Courrier électronique : criaw@worldlink.ca

M^{ME} MEG HOGARTH, ANCIENNE DIRECTRICE EXÉCUTIVE D'ÉVALUATION-MÉDIAS ET ANCIENNE PRÉSIDENTE DE L'ALLIANCE OF CANADIAN CINEMA, TELEVISION AND RADIO ARTISTS (ACTRA), EST UNE ACTRICE RENOMMÉE DANS LE MONDE CANADIEN DU THÉÂTRE, DE LA RADIO, DE LA TÉLÉVISION ET DU CINÉMA.

LA CONFÉRENCE MONDIALE

SUR LES FEMMES : UN AN APRÈS



par Diane Lemieux
Présidente du Conseil du statut de la femme

J'étais à Beijing il y a un an à titre de représentante d'un ONG. Comme plusieurs, j'ai été à la fois déstabilisée et troublée par le fait que, finalement, il n'y a pas que la mondialisation de l'économie, il y a aussi et surtout la mondialisation des problèmes sociaux.

Plusieurs affirment que cette conférence a eu énormément d'impact sur le mouvement des femmes. Chose sûre, les représentantes des groupes de femmes du Québec étaient en nombre et bien préparées. Depuis, il y a eu maints efforts d'appropriation du Programme d'action de Beijing par les groupes de femmes et des outils d'information ont été produits et diffusés largement. Ce faisant, c'est surtout l'esprit de Beijing qu'on tente ainsi de transmettre, comme si l'on voulait développer une conscience que les actions locales devaient se situer dans un continuum, qu'il fallait penser et agir plus globalement.

En ce sens, l'envol qu'a pris la création d'un réseau francophone de groupes de femmes à Beijing (groupe connu sous le nom de *Réseau d'échanges d'informations, de solidarité, de mobilisation et de formation entre groupes de femmes autonomes utilisant la langue française comme outil de travail*) est révélateur du désir et du besoin de mettre en commun et de partager l'expertise des femmes ainsi que de rassembler leurs forces dans toute la francophonie. Cela témoigne justement de cette conscience que ce qui est constaté ici risque de se trouver ailleurs, ce qui est développé ici peut être utile ailleurs et ce qui est mis de l'avant ailleurs peut largement inspirer les initiatives d'ici. Bref, pourquoi voir petit quand on peut faire grand? Pourquoi limiter ses perspectives lorsque l'on a la chance d'embrasser de larges visions? Notons que depuis, la création de ce réseau a reçu un certain appui de quelques ministères, ce qui donne d'ailleurs de meilleures chances de viabilité à ce projet.

Ayant été nommée présidente du Conseil du statut de la femme après la Conférence, je me retrouve depuis à mi-chemin entre les ONG et les autorités gouvernementales québécoises. Si cette position a ses moments d'inconfort, elle me permet néanmoins d'émettre quelques commentaires sur l'impact de la rencontre de Beijing dans le fonctionnement de l'appareil gouvernemental. Certes, le Québec a de bonnes chances de se voir imprégné de l'esprit du Programme d'action de Beijing, notamment en ce qui a trait

à la mise en œuvre du concept de l'analyse comparative entre les sexes. Il faut savoir que la conférence de Beijing a précédé la préparation de la deuxième phase (1997-2000) de la politique du gouvernement du Québec en matière de condition féminine. Ce n'est donc pas un hasard si le concept susmentionné y trouve écho; cela offre certaines possibilités de rendre plus systématiques les interventions gouvernementales et d'orienter les politiques de secteurs d'activités peu ou pas tentés par le fait de considérer leur domaine sous l'angle des femmes. Cela fournit donc un outil concret pour mobiliser ceux qui ne l'étaient pas.

Tout comme cela est le cas pour les groupes de femmes, les pouvoirs publics tentent d'adapter les éléments véhiculés par le Programme d'action de Beijing aux acquis et à la réalité de la situation québécoise. Au plan stratégique, la conférence de Beijing peut être vue comme un renforcement de la gestion de la condition féminine dans l'appareil gouvernemental. En d'autres mots, ce programme représente aussi un fondement sur lequel celles qui ont à persuader (eh oui, le plus souvent ce sont des «elles»!) jour après jour tel ministère ou tel organisme de prendre le «virage femmes», peuvent s'appuyer et trouver une «légitimité internationale». C'est le cas par exemple de l'importance qu'accorde la Conférence de Beijing au rôle des ONG; cela pourrait avoir un impact positif quant aux rapprochements de ces deux pôles.

On peut déjà remarquer que la conférence mondiale Habitat II

tenue cet été à Istanbul et qui a suivi celle sur les femmes a été perçue quelque peu différemment par les autorités du Québec. En tout état de cause, les documents du gouvernement du Québec à l'occasion de cette conférence tenaient davantage compte des préoccupations «féminines». On peut donc supposer qu'un lien s'est créé entre les deux événements, que des personnes maîtrisant les résultats de la conférence de Beijing, tant à l'intérieur de l'appareil gouvernemental qu'au sein des ONG, ont su transposer avec un certain succès leurs préoccupations en vue de la conférence Habitat II.

Cela étant dit, ce très rapide survol peut laisser l'impression que les suites tangibles de la conférence de Beijing se font attendre. D'un autre côté, il est difficile d'imaginer que

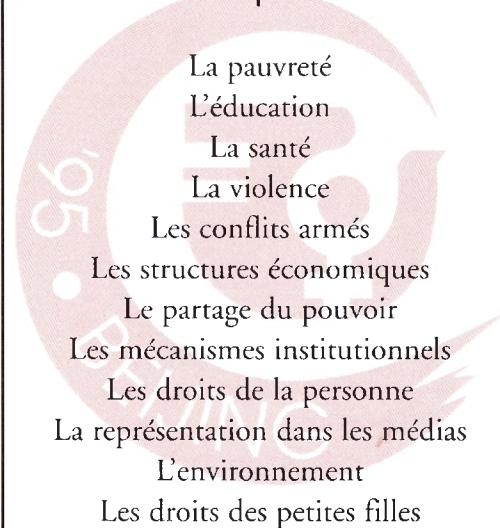
l'ampleur des engagements pris au terme de cette rencontre puisse se traduire en résultats concrets en si peu de temps. Quoi qu'il en soit, elle constitue indéniablement un point tournant au sein du vaste mouvement des femmes : celui-ci a en effet été saisi de la réalité des femmes du monde et surtout de l'intime relation entre les choix d'ici et ceux d'ailleurs. La rencontre de Beijing représente certainement un moment-clé dans la sensibilisation de ce mouvement à la dynamique internationale et au potentiel qu'offrent les instruments internationaux auprès de nos gouvernements. Du côté des pouvoirs publics québécois, même si les indices nous laissent croire à une plus grande et meilleure intégration des questions liées à la condition féminine dans l'action gouvernementale, seul le temps, jumelé à la per-

sévérance et à la force de persuasion des femmes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'appareil de l'État, nous dira si nous avons raison d'entretenir cet espoir pour les Québécoises.

M^{ME} DIANE LEMIEUX EST PRÉSIDENTE DU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, UN ORGANISME JOUANT UN RÔLE CONSULTATIF AUPRÈS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. RECONNUE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES COMME UNE MILITANTE DES DROITS DES FEMMES, ELLE A REÇU EN 1991 LE PREMIER PRIX DE LA JUSTICE DU QUÉBEC EN RECONNAISSANCE DE SES EFFORTS DANS CE DOMAINE.

Programme d'action

Douze domaines critiques :



- La pauvreté
- L'éducation
- La santé
- La violence
- Les conflits armés
- Les structures économiques
- Le partage du pouvoir
- Les mécanismes institutionnels
- Les droits de la personne
- La représentation dans les médias
- L'environnement
- Les droits des petites filles

DEUX PAS EN AVANT, UN PAS ET DEMI EN ARRIÈRE :

Mise en œuvre du Programme d'action au Canada : bilan de l'An un



par Lois Chiang

J'ai peine à croire qu'il y a un an, je me trouvais à Beijing en prévision de la Quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes. J'avais demandé à la firme où j'étais en stage de m'accorder un congé et j'ai pris la route de Beijing cinq semaines environ avant l'ouverture de la Conférence. Parlant le mandarin (grâce non pas à mon héritage génétique, mais à de gros efforts!), j'allais séjourner à l'université vedette de Chine (université de Pékin). Grâce aux travaux que j'effectuais alors sous la direction de la professeure Rebecca Cook (ancienne directrice du Programme des droits de la personne à la faculté de droit de l'université de Toronto), j'avais été choisie pour participer au forum des organisations non gouvernementales (ONG) à titre de représentante

de l'*American Society of International Law* et pour organiser un atelier ainsi qu'une discussion à bâtons rompus entre des juristes et des chercheurs internationaux chinois et non chinois. En outre, j'allais avoir la possibilité d'approfondir mes travaux de recherche sur la violence à l'égard des femmes et sur la protection des droits des femmes au Canada et en Chine.

Un an plus tard, toujours inspirée par mon expérience en Chine et à la Conférence, j'ai commencé à imaginer des moyens de mettre en œuvre le Programme d'action au Canada. Me demandant quels étaient les accomplissements d'autres militantes dans ce domaine, j'ai commencé par poser des questions autour de moi. Mon enquête non officielle auprès de militantes, de groupes de défense des droits de la personne et de Canadiens et Canadiennes typiques indique que presque toutes ces personnes estiment qu'on n'a pas encore réussi à bien mettre en œuvre le Programme d'action au Canada. La preuve du succès de la mise en œuvre peut être faite de plusieurs façons. Au minimum, la mise en œuvre du Programme d'action ne pourra être couronnée de succès que si ce programme est significatif en regard non seulement des activités militantes et gouvernementales, mais aussi de la réalité quotidienne de tous les citoyens et citoyennes de ce pays. Qu'est-ce qui a été accompli depuis Beijing? Et que pourrions-nous faire d'autres? Voici ce que j'ai

découvert.

Deux pas en avant : le Canada à Beijing

Avant la conférence, Condition féminine Canada a diffusé son Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes, qui décrit certains engagements que le gouvernement fédéral serait prêt à prendre parallèlement à ceux de Beijing. À la conférence proprement dite, le Canada a tenu la barre dans de nombreux domaines, y compris l'universalité des droits de la femme, l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la diversité, l'orientation sexuelle, les lignes directrices sexistes visant les réfugiés et le travail non rémunéré.

Un pas et demi en arrière : Beijing au Canada

Depuis Beijing, Condition féminine Canada a fait parvenir un exemplaire du Programme d'action à tous les ministères fédéraux et mis en place un système interne et informatisé de suivi. Ce système en est toujours au stade pilote, mais sera, il faut l'espérer, élargi pour permettre de suivre dans tous les ministères fédéraux l'exécution du Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes, du Programme d'action et des engagements pris lors de conférences mondiales antérieures. Il est prévu d'effectuer une évaluation au moins une fois par an et de produire des rapports traitant de diverses questions. En outre, Condition féminine Canada se propose d'examiner tous les documents gouvernementaux et

de surveiller les activités du gouvernement de cette façon. Enfin, l'organisme a fait parvenir un guide sur l'analyse comparative entre les sexes à tous les ministères fédéraux et espère que, grâce à ce guide, une perspective d'égalité entre les sexes sera adoptée dans tous les travaux gouvernementaux.

Condition féminine Canada assume, à l'heure actuelle, le rôle de coordonnateur et de surveillant. Une analyste des politiques de l'organisme a confirmé ce point, précisant que les positions du Canada en regard du Programme d'action de Beijing se fondent sur les données fournies par les divers ministères fédéraux, de sorte que chaque ministère devrait être conscient de son rôle et de ses obligations quant à la mise en œuvre du programme. En fait, les personnes qui s'adressent à Condition féminine Canada pour s'enquérir du suivi d'un dossier particulier sont orientées directement vers le ministère pertinent.

En dehors des bureaux de Condition féminine Canada, la seule application visible du Programme d'action paraît être le projet de loi C-27, qui vise à modifier le *Code criminel*. Les modifications visent la prostitution des enfants, le tourisme sexuel visant les enfants, le harcèlement criminel et la mutilation des organes génitaux de la femme. Bien que le préambule fasse allusion à la Conférence, ce n'est qu'en ce qui concerne la mutilation des organes génitaux de la femme que l'honorable Hedy Fry (Secrétaire d'État – Multiculturalisme et Condition féminine) a cité effectivement un paragraphe du Programme d'action lors des débats sur ce projet de loi.

Au niveau des ONG, divers groupes et diverses personnes continuent d'organiser des débats communautaires concernant le Programme d'action. Nombre de personnes qui ont participé à la Conférence ont fait du Programme d'action une partie intégrante de leurs travaux. Il est toutefois manifeste que la formation offerte à la base concernant le Programme est non seulement inadéquate, mais prête aussi à confusion. Comme le mentionne une femme, même des militantes bien connues de la base ont de la difficulté à transposer les questions soulevées dans le Programme d'action à la réalité de leur lutte nationale. Elle a donc choisi pour stratégie de s'assurer que les projets qui ne sont pas axés sur le Programme d'action aient pour courant sous-jacent l'établissement de liens entre les scènes nationale et internationale. De plus, la «durabilité» ne paraît pas être un aspect important du travail de suivi des ONG. Or, cette question est cruciale. Même si les liens entre le Programme d'action et notre vie quotidienne sont établis, nous ne pouvons compter uniquement sur le nombre relativement faible de femmes bien au courant du Programme pour mettre l'accent sur la formation de la base. En outre, au-delà du processus de formation, nous devons nous assurer que les mesures de suivi proprement dites soient durables si l'on veut que le changement persiste et ne soit pas uniquement déclenché par la prochaine conférence mondiale sur les femmes.

À un autre niveau, il est clair que les communications entre les ONG, les particuliers et les gouvernements

doivent s'améliorer. Trop souvent, la communication est laissée à la discrétion d'une poignée de groupes et de particuliers. À cet égard, espérons que le Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCASF) deviendra une des organisations qui relieront les femmes. En plus de poursuivre des pourparlers avec divers groupes, le Comité envisage de publier un rapport sur la mise en œuvre des recommandations du Programme d'action par le gouvernement. Ce rapport sera établi d'après les rapports que les ONG enverront au Comité en ce qui concerne leurs domaines d'intérêt particuliers. Le CCASF prévoit aussi se servir de ces rapports à l'échelon régional durant les futures élections fédérales. Tout cela fera-t-il en sorte que le Programme d'action ait une signification pour les femmes canadiennes? D'après moi, non.

Ce qu'il faut accomplir : cinq étapes fondamentales

Des entretiens que j'ai eus avec diverses femmes, il transparaît qu'au minimum il faudrait continuer à se concentrer sur les cinq étapes qui suivent avant de procéder à l'exécution d'engagements particuliers.

Faire connaître le Programme d'action : La multitude de discussions d'experts et de causeries organisées immédiatement après notre retour de Beijing doit continuer et l'élément de durabilité doit y être intégré. Il est absolument crucial d'informer le public si l'on veut assurer la vitalité du Programme d'action au Canada.

Adapter le message du Programme d'action : Il est néces-

saire, mais non suffisant de diffuser le Programme d'action. Le langage de ce dernier doit être «transposé» afin de le rendre significatif dans le contexte de la vie quotidienne des Canadiens et des Canadiennes. Cependant, il est inutile de réinventer la roue. La consultation du guide intitulé *Agissez*, qui est facile à lire et décrit diverses mesures qui pourraient, et devraient, être prises dans chaque domaine pour mettre en œuvre le Programme d'action, est un bon point de départ.

Financement : C'est l'éternel problème. Mais, soyons réalistes. Nombre des questions abordées dans le Programme d'action ne sont nouvelles ni pour les ONG ni pour le gouvernement. Donc, les travaux de suivi pourraient être financés dans le cadre du budget existant. Et le manque de fonds nouveaux ne devrait pas servir d'excuse aux ONG pour arrêter les travaux. L'insuffisance de financement a toujours été la plaie du mouvement des femmes. Alors, poursuivons la lutte. Comme une militante du Québec l'a déclaré, nous ne pouvons progresser rapidement à cause du manque de ressources, mais *nous progressons*.

Préciser les rôles des ONG et des gouvernements : En plus de déterminer quels sont les nouveaux engagements, nous devons faire face aux problèmes du chevauchement énorme des obligations des ONG et des gouvernements. Ce problème n'a pas encore été abordé et aucun mécanisme n'a été mis en place pour accomplir cette tâche. Si l'on veut utiliser convenablement les ressources et prendre des mesures de mise en œuvre efficaces, il convient de préciser

les responsabilités et les rôles respectifs des ONG et du gouvernement.

Continuer à établir des liens internationaux : Nous devons cesser d'agir isolément. La similarité des problèmes que doivent surmonter les femmes de par le monde est étonnante. Au lieu de percevoir les liens internationaux comme un fardeau supplémentaire, nous devrions les considérer comme une source de pouvoir et de légitimité. Je ne doute pas un instant que la Conférence a légitimé la cause des femmes chinoises tant sur la scène internationale que dans leur pays. Pareillement, grâce à l'échange d'idées et d'enseignements tirés de leurs expériences, les Canadiennes feront (et ont déjà fait) reconnaître la légitimité de leurs travaux ainsi que la créativité, l'ingénuité et la perspicacité avec lesquelles elles s'efforcent de résoudre les problèmes qui leur sont posés.

Notre objectif ultime est néanmoins plus large que le Programme d'action sanctionné à Beijing. Ce dernier est simplement un mécanisme stratégique qui facilitera la lutte en vue d'établir l'égalité des femmes. Néanmoins, il s'agit d'un mécanisme important, peut-être le plus important de la décennie. Il constitue l'apogée des expériences vécues par les membres du mouvement féministe international au cours des 50 dernières années et des enseignements qu'elles en ont tirés. Il représente aussi l'admission qu'il est temps de ne plus tout réinventer à chaque conférence mondiale sur les femmes.

Voilà pourquoi, pour beaucoup de femmes, il demeure le principal point de concentration. C'est aussi pourquoi la présente enquête au sujet de sa mise en œuvre et celles qui suivront au cours des quatre prochaines années sont si importantes. De toute évidence, beaucoup reste à faire. Mais, cela ne signifie pas que nous avons échoué et que la bonne exécution du programme au Canada est compromise. Permettez-moi néanmoins de vous dire que j'espère retourner en Chine dans un ou deux ans et que j'ai l'intention d'y reprendre les travaux là où je les ai laissés avec mes amis et collègues, plutôt que de recommencer les mêmes conversations depuis le début.



M^{ME} LOIS CHIANG EST UNE AVOCATE DE TORONTO ACTIVE DANS DIVERS DOSSIERS AYANT TRAIT AUX DROITS DE LA PERSONNE AU CANADA ET EN CHINE.

MURIEL STANLEY-VENNE — SELON MOI...



«**S**elon moi, le principal problème des femmes autochtones est de savoir comment supporter le poids de plus en plus lourd, sur le plan personnel, des efforts qu'elles doivent déployer pour gagner leur vie, survivre dans une société très compétitive et se faire entendre au sein de leur propre collectivité.»

M^{me} Muriel Stanley-Venne est une militante métisse de l'Alberta. Depuis 1970, elle défend avec passion la cause des Métis et des Autochtones. Elle estime que la lutte des femmes autochtones est plus difficile que bien d'autres, mais n'est pas du genre à abandonner facilement la partie.

«Les obstacles que nous devons surmonter sont les mêmes que ceux auxquels se heurtent les autres femmes, mais ils sont décuplés.» Tout en insistant sur le fait qu'elle ne peut parler qu'en son nom et en celui de sa propre collectivité, M^{me} Stanley-Venne précise que les litiges liés aux services de garderie, les difficultés financières et les efforts pour obtenir des services sociaux consomment une grande partie de l'énergie et du temps si précieux des femmes.

Ancienne directrice exécutive du Programme d'extension pour les autochtones de l'Alberta financé par le gouvernement fédéral, M^{me} Stanley-Venne est parfaitement consciente de l'importance de l'éducation des femmes. «Les femmes autochtones sont aujourd'hui beaucoup plus instruites qu'elles ne l'étaient il y a dix ans et leur présence au sein de la population active commence à devenir plus visible. Cependant, elles sont les premières à être mises à pied en cas de réduction des effectifs et de compressions budgétaires.»

Muriel n'a pas participé à la Conférence sur les femmes de Beijing, mais elle a examiné les recommandations faites par les femmes autochtones qui y ont assisté et estime que ces recommandations confirment ses propres priorités, tout spécialement l'élimination des violations des droits de la personne, y compris la violence.

«Chez nous, où la violence est tellement courante, cette question est très importante. Un groupe de femmes autochtones ont fourni des preuves que de nombreux cas de morts violentes restent non résolus... Alors qu'elles recherchaient une femme portée disparue en Saskatchewan, elles ont découvert deux autres cadavres! Il y a malheureusement au Canada une tendance très néfaste à ne pas accorder de poids aux tragédies que vivent les femmes autochtones.»

«Au niveau communautaire plus élargi, il existe à Edmonton un centre d'hébergement d'urgence pour les femmes. Ce centre a toujours été dirigé par une femme autochtone et son personnel compte

80 à 90 pour 100 de femmes autochtones. En fait, il est devenu le lieu de rencontre de plusieurs groupes de militantes d'Edmonton.»

Le Programme d'action de Beijing recommande aussi de reconnaître aux femmes le droit de participer à la vie politique. «M^{me} Pearl Calahasen, qui vient d'être nommée ministre responsable des services à l'enfance, est la seule femme autochtone qui ait été élue à l'Assemblée législative de l'Alberta. Nous nous tournons vers elle pour obtenir soutien et inspiration. Elle nous encourage et fait valoir les droits des femmes autochtones.» De toute évidence, il reste beaucoup à accomplir dans ce domaine.

L'accès à l'enseignement multilingue et multiculturel est une autre recommandation qui a été faite par la délégation autochtone à Beijing. «Nous nous inquiétons du fait que le programme d'enseignement ne reflète pas les cultures autochtones et métisses. L'éducation est une de nos premières priorités. Mais le système d'éducation a marginalisé les femmes, même si elles sont très actives. Après de grands efforts, nous avons obtenu que la langue crie soit enseignée à l'université de l'Alberta et une femme a produit un dictionnaire crie.»

Le Programme d'action précise que les gouvernements devraient envisager de rédiger une déclaration des droits des peuples autochtones aux fins de la sanction par l'Assemblée générale des Nations Unies et encourager la participation des femmes autochtones aux travaux du groupe de travail chargé de la rédaction du projet de Déclaration. S'assurer que les femmes puissent participer à l'élaboration de tels do-

cuments est une réelle priorité pour M^{me} Stanley-Venne. Elle explique que l'*Institute for the Advancement of Aboriginal Women (IAAW)*, organisation qu'elle a fondée et qu'elle dirige, et l'*Aboriginal Human Rights Committee of Alberta*, dont elle est membre, sont deux organisations qui travaillent sur la scène internationale. Cependant, elle a pu se rendre compte personnellement que nombre de ses collègues masculins ne comprennent pas que la défense des droits des femmes fait partie intégrante des travaux et de la perspective du Comité albertain. Elle ajoute qu'elle voit un parallèle à l'échelon international et qu'elle appuie donc pleinement la recommandation.

Même s'il reste de grands progrès à réaliser aux paliers local et provincial, M^{me} Stanley-Venne et ses collègues militantes ont néanmoins accompli beaucoup avec très peu de ressources. L'IAAW a mis sur pied un programme d'extension et de défense des droits des femmes autochtones et collabore aussi avec d'autres groupes de femmes, avec les gouvernements et avec les ONG. « En 1995, l'IAAW a parrainé le tout premier colloque sur les droits des autochtones. Plus de 100 personnes y ont participé, y compris des juristes autochtones et une femme autochtone qui a présenté un rapport sur la Conférence de Beijing. »

Le comité et le réseau pour les droits des autochtones mis sur pied en Alberta sont le fruit des efforts récents de M^{me} Stanley-Venne et des autres membres de sa collectivité. « Depuis 1993, je défends la position selon laquelle les peuples autochtones doivent mener eux-mêmes la lutte pour la défense de leurs droits plutôt que de confier à

des organes externes, aussi à l'écoute qu'ils soient, la tâche de le faire pour eux. J'ai donc proposé qu'on crée un tribunal des droits des autochtones qui traiterait des questions autochtones. Je suis convaincue qu'il faut former les personnes et leur donner le pouvoir là où elles se trouvent si l'on veut qu'elles s'engagent dans la lutte. Elles doivent connaître leurs droits et savoir où s'adresser pour obtenir l'aide nécessaire pour les défendre. Même dans ces conditions, la situation est très difficile. »

« Nous devons faire tellement de choses. Nous sommes actuellement en pourparlers avec la Banque Royale en vue d'aider les femmes à avoir accès au crédit. À un niveau très élémentaire, nous travaillons de concert avec le directeur des services bancaires autochtones afin d'aider les femmes à établir des plans d'entreprise et de leur permettre ainsi de continuer à se prendre économiquement en mains. »

Pour inspirer et motiver les femmes autochtones surchargées, M^{me} Stanley-Venne (qui est non seulement la fondatrice et la présidente de l'IAAW, mais aussi sa principale bénévole et bailleuse de fonds) et ses sœurs de l'IAAW ont créé les prix *Esquao* (mot cri qui signifie « femme »). Les prix sont décernés à cinq femmes autochtones qui, par leurs actions, ont apporté un changement au sein de la collectivité. Ces « modèles » contribuent aussi à projeter une image positive des femmes autochtones au sein de la société canadienne au sens large.

M^{me} Stanley-Venne sert elle-même de modèle à beaucoup de femmes de sa collectivité. Quand elle a été nom-

mée femme métisse de l'année en 1991, M. Jan Reimer, maire d'Edmonton, a déclaré : « Grâce à votre détermination inébranlable à améliorer les conditions de vie des femmes, en accordant une attention particulière aux questions touchant les femmes autochtones, vous avez fait d'Edmonton une ville meilleure. Au cours des vingt dernières années, vous avez marqué la vie de nombreuses Edmontoniennes, y compris les femmes métisses qui n'avaient que peu d'avenues pour obtenir de l'aide. »

Les recommandations concernant les droits des femmes autochtones faites à la Quatrième conférence mondiale sur les femmes changeront-elles quelque chose pour M^{me} Stanley-Venne et ses sœurs ? Probablement, mais, en fait, celle-ci a déjà consacré les vingt-six dernières années à la résolution d'un grand nombre des questions soulevées à Beijing. Néanmoins, ces recommandations lui donnent une autre bonne raison de demander à sa collectivité et à son pays de lui prouver qu'ils respectent les droits et le message des femmes autochtones.

M^{ME} MURIEL STANLEY-VENNE
EST PRÉSIDENTE ET FONDATRICE DE MSV DEVELOPMENT CORPORATION. ELLE EST AUSSI DIRECTRICE DE LA FONDATION CANADIENNE DES ARTS AUTOCHTONES ET A ÉTÉ COMMISSAIRE AUX DROITS DE LA PERSONNE DE L'ALBERTA.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Le 29 avril

Le gouvernement fédéral a présenté à la Chambre des communes le projet de loi C-33 visant à modifier la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Le 22 mai

La CCDP a demandé à un tribunal des droits de la personne d'instruire les plaintes concernant la parité salariale présentées par des employées de Bell Canada. Selon ces plaintes, les femmes seraient sous-payées comparativement à leurs homologues masculins qui effectuent un travail de valeur égale.

Le 24 mai

Un tribunal des droits de la personne a décrété que VIA Rail Canada a fait preuve de discrimination à l'égard d'un homme de Nouvelle-Écosse, M. John Mills, quand cet organisme lui a refusé de reprendre le travail après une blessure subie dans l'exercice de ses fonctions. Le tribunal a jugé que VIA s'est fiée à l'opinion d'un médecin qui avait uniquement lu le dossier médical de M. Mills, mais ne l'avait jamais examiné.

Le 28 mai

Dans le cadre du règlement d'une plainte, la Banque de Nouvelle-Écosse a accepté de verser des prestations de retraite aux conjoints de même sexe de ses employés. Comme la *Loi de l'impôt sur le revenu* n'autorise pas le versement de prestations de retraite à des conjoints de même sexe au titre des régimes enregistrés de retraite, la banque tirera de ses revenus généraux le montant nécessaire au versement de l'équivalent d'une prestation de retraite aux personnes qui y sont désormais admissibles. Elle a également accepté de parrainer une manifestation publique annuelle qui reflétera la diversité de son personnel et de sa clientèle, y compris les gais et les lesbiennes.

Du 2 au 5 juin

M. Maxwell Yalden, président, M^{me} Michelle Falardeau-Ramsay, vice-présidente et M. Bill Pentney, avocat général de la CCDP, ont participé à

l'assemblée annuelle de l'ACCDP (Association canadienne des commissions et conseil des droits de la personne) qui s'est tenue à Victoria.

Le 7 juin

M^{me} Michelle Falardeau-Ramsay, vice-présidente de la CCDP, s'est adressée aux participants au programme de stage pour les Ukrainiens, à l'université Carleton d'Ottawa. M^{me} Falardeau-Ramsay a donné une vue d'ensemble de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et a expliqué le fonctionnement quotidien de la CCDP.

Le 11 juin

Le gouvernement fédéral a sanctionné le lancement d'un grand projet d'équité en matière d'emploi visant 15 ministères, à la suite de plaintes déposées par l'Assemblée des chefs du Manitoba auprès de la Commission canadienne des droits de la personne. Le projet a pour objectif de donner de meilleures chances d'emploi aux Autochtones ayant les compétences voulues et d'aider les ministères à créer une main-d'œuvre plus représentative. Selon les plaintes des membres de l'Assemblée, les pratiques de recrutement et d'emploi de plusieurs ministères défavorisent les Autochtones quant aux chances d'emploi et de promotion.

Le 13 juin

Un tribunal des droits de la personne a statué que le gouvernement fédéral doit étendre aux conjoints de même sexe de ses employés la couverture pour le remboursement des soins dentaires et médicaux. Selon les plaintes déposées par MM. Dale Akerstrom, de Vancouver, et Stan Moore, d'Ottawa, deux ministères fédéraux, leurs syndicats et le Conseil du Trésor ont fait preuve à leur endroit d'une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle quand leurs demandes de prestations pour conjoint de même sexe ont été refusées.

Le 20 juin

Le projet de loi C-33 a reçu la sanction royale.

Le 23 juillet

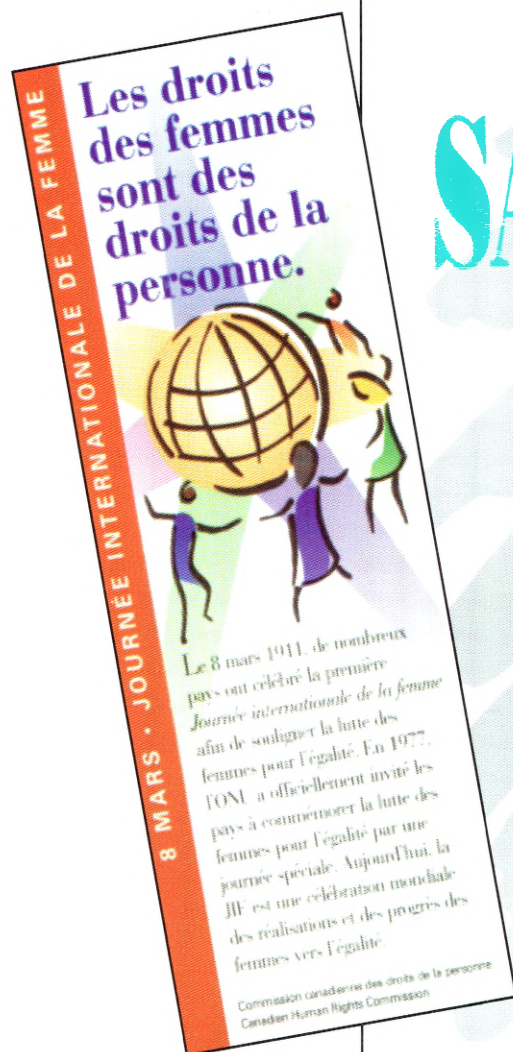
Un tribunal des droits de la personne a rejeté les plaintes de 105 femmes qui soutiennent que la politique du gouvernement fédéral en matière de congés de maternité fait preuve à leur endroit de discrimination fondée sur le sexe. Ces femmes allèguent qu'il ne leur a pas été permis de faire valoir leur congé de maternité pour l'accumulation de jours de vacances et de congés de maladie. Le tribunal a statué qu'en vertu de la politique du gouvernement, les congés de maternité sont traités comme des congés sans solde et que les employés qui prennent un congé sans solde pour d'autres raisons n'ont droit à aucun crédit de jours de vacances ou de jours de congé de maladie pour la période visée par le congé.

Du 19 au 22 août

Un tribunal des droits de la personne d'Ottawa a examiné les plaintes de discrimination fondée sur l'âge déposées par 26 pilotes et agents de bord mis à pied en 1986. Ils étaient employés par le ministère des Transports quand leurs postes ont été transférés au ministère de la Défense nationale. C'était la deuxième fois que ces plaintes étaient instruites par un tribunal, un autre les ayant rejetées antérieurement. Les plaignants avaient fait appel de la décision et la Cour fédérale avait ordonné que les plaintes soient de nouveau instruites par un nouveau tribunal. Après trois jours d'audience, le tribunal a différé sa décision.

Du 11 au 13 septembre

M. John Hucker, secrétaire général, a représenté la CCDP au colloque sur les institutions nationales de défense des droits de la personne qui a eu lieu à Tachkent, en Ouzbékistan. Durant le colloque, qui était parrainé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, M. Hucker a animé un atelier sur les pratiques actuelles des institutions nationales de protection des droits de la personne.



Signet
et affiche



Affiche



Brochure

Les affiches, la brochure et le signet figurant ci-dessus ont été créés aux fins de la promotion des droits des femmes. Les personnes intéressées à obtenir l'un ou l'autre sont priées de s'adresser à :

La Commission canadienne des droits de la personne

320, rue Queen, Tour «A», Place de Ville

Ottawa (Ontario) K1A 1E1

Téléphone : (613) 995-1151, télécopieur : (613) 996-9661, ATS : (613) 996-5211

Human Rights

FORUM

Fall/Winter 96

Volume Six, Issue Two



**BRINGING BEIJING HOME
— ONE YEAR LATER**

Canadian Human Rights Commission

TABLE OF CONTENTS

OVERVIEW	1
THEN, NOW AND LATER	2
<i>By Muriel Smith</i> <i>President, United Nations Association</i> <i>in Canada</i>	
BRINGING BEIJING HOME — A GENERATIONAL DIALOGUE	5
<i>By Chi Nguyen, youth activist and</i> <i>Meg Hogarth, Canadian media expert</i>	
WORLD CONFERENCE ON WOMEN: ONE YEAR LATER.....	8
<i>By Diane Lemieux,</i> <i>President, Conseil du statut de la femme</i>	
TWO STEPS FORWARD, ONE AND A HALF STEPS BACK.....	10
<i>By Lois Chiang, lawyer & human</i> <i>rights activist</i>	
MURIEL STANLEY-VENNE: AS I SEE IT	13
<i>Interview with Aboriginal Women's</i> <i>Rights Activist</i>	
ACTIVITIES OF THE COMMISSION	15

Cover art courtesy of
United Nations Publications Board

This publication is available as a sound recording, in large print, in braille and on computer diskette to ensure it is accessible to people who are visually impaired.

© Minister of Supply and Services Canada 1996
Cat. No. HR40-1 Vol.6, Issue 2
ISSN 1181-7178

CANADIAN HUMAN RIGHTS COMMISSION OFFICES

ATLANTIC

Office Address: 5475 Spring Garden Road, 2nd floor
Halifax, Nova Scotia
Telephone: (902) 426-8380
Toll Free: 1-800-565-1752
FAX: (902) 426-2685
TTY: (902) 426-9345

Mailing Address: P.O. Box 3545
Halifax South Postal Station
Halifax, Nova Scotia B3J 3J2

QUEBEC

470-1253 McGill College Avenue
Montreal, Quebec H3B 2Y5
Telephone: (514) 283-5218
FAX: (514) 283-5084
TTY: (514) 283-1869

NATIONAL CAPITAL

320 Queen Street
Place de Ville, Tower A
Ottawa, Ontario K1A 1E1
Telephone: (613) 995-1151
FAX: (613) 996-9661
TTY: (613) 996-5211

ONTARIO

175 Bloor Street East, 10th Floor
Toronto, Ontario M4W 3R8
Telephone: (416) 973-5527
FAX: (416) 973-6184
TTY: (416) 973-8912

PRAIRIES

242-240 Graham Avenue
Winnipeg, Manitoba R3C 0J7
Telephone: (204) 983-2189
FAX: (204) 983-6132
TTY: (204) 983-2882

ALBERTA AND NORTHWEST TERRITORIES

Highfield Place, Suite 308
10010-106 Street
Edmonton, Alberta T5J 3L2
Telephone: (403) 495-4040
FAX: (403) 495-4044
TTY: (403) 495-4108

WESTERN

Sinclair Centre
420-757 West Hastings Street
Vancouver, British Columbia V6C 1A1
Telephone: (604) 666-2251
FAX: (604) 666-2386
TTY: (604) 666-3071

These offices accept long-distance, collect calls.

Human Rights Forum is published by the Canadian Human Rights Commission as a vehicle for the discussion of human rights issues for leaders in government, business and the community. Opinions expressed are not necessarily those of the Commission. Forum welcomes letters to the editor.

Articles, letters to the editor, and enquiries should be sent to:

The Editor
Human Rights Forum
Canadian Human Rights Commission
Communications Branch
320 Queen Street
Place de Ville, Tower A
Ottawa, Ontario
K1A 1E1

Internet — info@chrc.ca

OVERVIEW

A year ago, five hundred Canadians returned from one of the largest and most significant conferences on women's rights and equality ever held. The Fourth World Conference on Women in Beijing brought together people from around the world — from industrialized, western countries to developing nations. Their goal was to translate global visions into practical national policies aimed at strengthening equality rights for women of all ages, cultures and experiences.

A huge task certainly, but one which Canadians have had much experience and considerable success with in the past. The focus of the conference was action. The three predecessors to last year's meeting (Mexico 1975, Copenhagen 1980, and Nairobi 1985) defined many of the problems women face. The 30,000 delegates to Beijing were charged with moving to the next step and finding ways to achieve tangible results. They also set deadlines for their work.

Called the Platform for Action, the conference plan has proven to be a visionary document, a document which Canadians played an important role in helping to formulate. For two years, the federal government worked with NGOs in Canada to develop a national priority list. Those priorities were, in

turn, taken to United Nations preparatory meetings. Canada was seen as progressive in its commitment to the notion that women's rights are human rights.

But can we deliver? The agreements reached in the Platform for Action are not legally binding. They require a conscious and dedicated effort if they are to succeed. Do Canadians have the will, determination and resources to tackle the task? That is the focus of this issue of Human Rights Forum. Bringing Beijing Home. Obviously, securing gender equality will be a time-consuming journey, but one year after Beijing, there should be signs of progress.

Our contributors did not all attend the conference, but all are Canadian women's rights activists who are deeply committed to improving the status of women within their respective communities. The visions are global but the actions are local.

Canadians, both women and men, along with their governments will ultimately determine whether the Beijing Platform is one real Action in this privileged country.

The measure of our success cannot be fully assessed today. It will depend on the will of all of us to fulfil what we have promised.

Prime Minister Gro Harlem Brundtland of Norway at the closing session of the 1995 Beijing conference.

Maxwell Yalden elected to UN Human Rights Committee

Chief Commissioner Maxwell Yalden will be leaving the Canadian Human Rights Commission at the end of the year, but he will continue to work to promote human rights.

On September 12, the UN General Assembly elected Mr. Yalden to serve on the UN's Human Rights Committee. The Committee is a body of international experts with a mandate to review the reports of the 133 countries that are parties to the UN Covenant on Civil and Political Rights. It also receives complaints of human rights violations from individuals. "I have long believed that the United Nations is an important force for the protection and promotion of human rights, and I am honoured that member states saw fit to elect me to this position," Mr. Yalden said following the vote. "While circumstances vary from country to country, the fundamental principles of human rights are universal, transcending geographic and cultural boundaries. I am looking forward to the opportunity to promote those principles internationally, as I have tried to do in Canada over the past nine years."

第四次世界妇女大会
THE FOURTH WORLD CONFERENCE ON WOMEN

Then, Now and Later



by Muriel Smith
President, United Nations Association
in Canada

My love affair with the United Nations started when I was a young high school girl in a small mining town north of Vancouver, dreaming of a world with no more war. I was never subjected to bombing or close family bereavements. Nonetheless, I grew up with the war news as my constant companion, and experienced blackouts, air raid drills and gas masks first-hand after Pearl Harbour. My introduction to the women's movement came much later, through the YWCA, the Manitoba Action Committee on the Status of Women which predated National Action Committee on the Status of Women, (NAC), and the Women's Caucus of the NDP. These two streams came together for me when, as Minister Responsible for the Status of Women in the Government of Manitoba, I was included in the Canadian Government Delegation to the Third World Conference on Women in Nairobi in 1985.

Since then, on the UN side, I have attended four more world

conferences, followed three others closely, and served as a UN election monitor in Namibia, and I have become involved with the United Nations Association in Canada. For all its faults and weaknesses, I believe in the UN. On the women's side, I have stayed closely involved with several Manitoba women's groups. Primary among these has been the Manitoba End of Decade Committee. It was formed in 1985 to promote implementation of the Forward Looking Strategies for the Advancement of Women to the Year 2000, and served as a catalyst to launch the Canadian Beijing Facilitating Committee. It has now transformed itself into the UN Platform for Action Committee (Manitoba), and is busily doing outreach throughout the province, monitoring and lobbying, and in general trying to breathe local life into the Beijing experience. My basic belief is that UN documents are worthwhile only to the extent that they can inspire and guide local communities and national governments to give them life. Follow-up to UN Conferences may be the most important element in the trio of preparation, the event, and follow-up for implementation.

UN documents are idealistic. They set out a vision, the best that can be agreed to by 185 countries operating on the principle of consensus. Their language can be convoluted and filled with qualifications, but the substance is there and the formal government commitments to action are made. In Beijing, some of the gaps in the government documents were complemented by an Alternate NGO Declaration prepared by the non-government women to speak out in areas where we thought the government documents were weak. These documents, government and non-government, are tools we can use to promote gender equality along with the UN Charter goals of peace and security, rule of law, respect for human rights and fundamental freedoms, and equitable sustainable development for all.

So how has Canada performed, and are we as citizens fulfilling our responsibilities to make the Beijing



documents live? On the formal level, the Canadian government has come a long way in saying the right things

about women. Our negotiators at Beijing were brilliant, and on the rhetorical level, Canada made an enormous contribution. Status of Women Minister Hedy Fry, appointed post-Beijing to that position, is an intelligent and perceptive woman, and will no doubt do her best to advance the cause of women. But most western governments — Canada included — have bought so completely into the Holy Grail of a competitive globalized marketplace, in the service of efficiency and economic growth, that they give lower priority to far too many of the Beijing imperatives.

Where is our national accessible, affordable, quality child care system, without which gender equality is too often a cruel joke? Sacrificed on the altar of deficit and debt reduction, without so much as an examination of more progressive taxation so the community can afford to take care of its children and families. According to the United Nation's Development Program's 1996 Human Development Report, Canada ranks number fourteen in wealth distribution among the top twenty industrial countries, with the gap between the rich and the poor continuing to widen. Surely there is room for a government truly committed to gender equality to reform the tax system and redistribute some of that wealth.

Where are the grants that support not only women's groups but all the cultural and aboriginal minorities? We are told to become more self-reliant, and are offered a wider range of charitable tax breaks. That may serve the interests of groups with well-heeled members, but that is

simply not the situation faced by most women's groups, particularly the most economically needy. Where is the mechanism, the Canadian Advisory Council on the Status of Women, that was tasked with providing independent research on matters affecting women? Disbanded. Where is the sensitivity to the poor in other countries, the global ethic we had all caught a glimpse of in Beijing? Our Overseas Development Aid has been cut from the espoused goal of 0.7% of GNP to less than 0.35%, which will impact on international aid given to women in developing countries.

The Federal Government has said it will introduce gender impact analysis in all its departments, and for that they deserve generous brownie points. Even introducing the language of gender analysis will be a challenge. However, I have great doubts that there will be much progress when it comes to acknowledging the importance of work women have traditionally done for free. Work done in education, health care, social services, culture, and increasingly in environmental areas, was moving into the area of paid employment but governments in Canada are accepting less and less responsibility for funding that type of employment.

Supporting the traditional competitive economy — natural resource extraction, manufacturing, processing, and the services that support those activities and foster trade — will take precedence over improving the equality and quality of life at home. Is this the only realistic solution, the only source of "real wealth"? In my view, that is just the gender bias in economics and politics that women have been struggling to replace.

If we think the women in Canada will bear an increasing burden of unemployment, declining social supports, and low-skill, poorer-paying jobs in the "new economy,"



Beijing taught us that our suffering is but a fraction of what women and children — and many men — have been experiencing in the so-called developing world. They have been experiencing Structural Adjustment Programs imposed by the International Monetary

Fund, among others. These programs require that governments cut back their spending on health and education in order to balance their national budgets and pay back what many consider unjust debts they owe the North.

The “western model of development” fails to remember that the purpose of the economy and of government is to enhance the well-being of its citizens. Of particular concern should be those citizens who have experienced disadvantage and marginalization. We women, with our sense of family and community, and our sense of being linked to our local environments, need to have the courage to believe in our vision of a better, saner world. We need to organize in whatever ways we can, and through all political parties, to change the dominant vision. The untrammelled marketplace vision currently has tremendous momentum and apparent legitimacy, but if it’s bad for women, bad for children, bad for the environment, and bad for the global community, it does not deserve our loyalty.

At the 1993 UN Vienna Conference on Human Rights, women proudly declared “Women’s Rights are Human Rights.” That

same conference also proclaimed the universality, interdependence and indivisibility of political and civil rights (the North’s preferred

world over need our commitment and solidarity.



approach to human rights) and economic, social and cultural rights (the South’s preferred approach). Surely we women of Canada, as citizens of a middle power whose past role as bridge between North and South, rich and poor, large and small states has given us so much to be proud of, must remain true to the vision of “Human Rights for All.” We must help our communities and our governments find better ways to a fairer future. Our survival requires it. Our children deserve it. Our sisters the

MURIEL SMITH WAS THE FORMER DEPUTY PREMIER AND MINISTER RESPONSIBLE FOR THE STATUS OF WOMEN IN THE GOVERNMENT OF MANITOBA AND IS PRESENTLY PRESIDENT OF THE UNITED NATIONS ASSOCIATION IN CANADA.

BRINGING BEIJING HOME — A GENERATIONAL DIALOGUE

by Chi Nguyen and Meg Hogarth

On August 9 two Canadian women met (for the first time) to talk about a passion they share: creating gender equity in the media. One went to Beijing as a Canadian media expert, the other read about the Beijing Conference in the Canadian media. One has had a long and distinguished career in the media, the other is hoping and planning to do the same. One is 61 years young, the other 15 years old.

CHI NGUYEN

Chi Nguyen has been a political activist since she was 12. The first daughter of Vietnamese immigrant parents, she attributes her early political awareness to her outsider status as a visible minority - "it made me keep my eyes and ears open; it made me see the good and the bad things in this culture." But she also credits the early influence of Jessica, a youth worker at the local Community Centre, whom she calls her role model. "She taught me a lot about myself, about women, about my role in life. She made me more aware." Her parents are mystified by her political

activism. "They are just happy to be in Canada."

Chi calls herself a feminist, even though many of her friends would not. This doesn't bother her since she says they are all "working for equality for both sexes." She blames the anti-feminist backlash in the media for turning her friends against the feminist label.

Chi's feminism was activated when she saw the preferential treatment given boys, both within her family and at school. "My brother has a lot more freedom than I did. My sister and I are much more protected." While in grades 7 and 8 she noticed big differences in the way boys and girls acted. "Girls were more passive, quieter. They didn't take chances the way boys did." Chi is determined to

change this power imbalance. She created **Venus: a young woman's newsletter**.

Chi believes the media play a very large role in shaping girls' ideas of themselves...how they should look and act. "I still see quite a bit of

sexism on TV — women journalists dealing with topics like dog shows,

soft stuff, and guys get to do sports and serious topics. There was a TV program I saw that showed a young feminist and she was mocked, jokes were made about her — it undermined her so she just looked ridiculous. That's backlash against feminism." So Chi started **Venus**, to expose girls to other perspectives. That is also why she has decided she wanted to work in the media. "Raising girls' awareness to the sexist attitudes in their environment is my biggest mission." Chi was keen to meet Meg Hogarth, Canada's "women in media expert," at the Fourth World Conference on Women. She wanted to learn from her what messages the Beijing Conference could bring to her life and work. Chi is always on the lookout for "cool female role models".

CHI How did you become a feminist?

MEG Aging turned me into an activist. For many women in the media, we found that we hit a glass ceiling around age 35. There was a whole crop of younger women who were considered more attractive by our male employers; we weren't getting as much work. So we started to organize, trying to democratize some things within our union as well as in the workplace. As an actor I faced lots of sexual discrimination as well as harassment.

CHI What did you get from the Beijing Conference?



MEG At first I felt overwhelmed by the sheer numbers of women — over 30,000 — and I thought how can I ever tap into this? But women have this wonderful ability to accept and share with one another so as the days went on there was a growing sense, not of being anonymous, but of coming together and sharing — this tremendous solidarity. There was great respect for one another. People treated each other generously and openly.

CHI Do you think the Beijing Conference changed the way the media treat women?

MEG No. But I think what it did was plant the seeds of solidarity. For instance some Chinese women did a study on the role of women journalists in China and it was exactly like the work we had done in Canada on the roles of women and men in the Canadian media. They found similar things... like women did the soft items and men did the serious ones. That women were always young and pretty and the men were of all ages and sizes. Although you could look at that and say "this is depressing because it's happening all over the world" you could also say that this is something we share and we can support each other in trying to change it.

CHI What do you think is the best tool for combatting sexism right now?

MEG Awareness! Hopefully the media coverage of the Beijing

Conference highlighted the global need for gender equity and made people realize that women's human rights need to be addressed and improved no matter where they live. Here in Canada, on television for instance, most people are not even aware that there are seven or eight times as many men on TV as there are women...it is so pervasive that people don't even notice the inequity or stereotypes — so if you increase their level of awareness then they'll

start asking questions like "hey, why aren't I there?"

I think it's budding journalists like yourself who need to spearhead

that demand for education — when you get into journalism school ask your professors for courses on gender. By the way, there are many teachers who themselves need significant gender awareness.

CHI What are some of the positive things that are happening in the media in Canada?

MEG One that you mentioned, the Women's Television Network, is very positive. For me the continued work of MediaWatch for 15 years is very positive. They have done some very important research on the role of women in the media.

The other thing, Chi, that I think is very important is the role that MediaWatch — and Canada as a whole — has been able to play in

other countries of the world. While we may be struggling here with what we may consider inappropriate, sexist or discriminating media in relation to women, compared with most countries, we are very advanced. We have been able to share what we have done and learned from our activism, research and education with women in many other countries.

Another thing that I think is very positive is the establishment of organizations like Women in Film and Television — where a group of women who work in the industry get together to share, set up mentorship programs for young women and do hard research that shows things like only three percent of TV producers in Canada are women. They first ask why and then find what they can do to change that. They are making a real difference.

One of the most positive things I see...is sitting across from me right here! You are 15 and have this level of interest and awareness. Whatever career choice you make you will have a strong feminist perspective and that is very encouraging and positive for women's rights in Canada.

CHI Did you learn anything new about women and media issues at the Conference?

MEG No. I felt that Canada on a formal regulatory level as well as on the NGO level was way, way, way ahead of virtually every other country. And what we had to offer was the kind of knowledge and expertise that would help many other countries not to reinvent the wheel.

CHI So are you saying that we are so far ahead of the rest of the world



that we don't need to do anything about women's human rights here in Canada after the Beijing Conference?

MEG No, of course not. I just meant that in some areas — like the media — we have had time and resources to develop teaching tools and do research that many countries haven't. But I certainly learned a lot from hearing other women's experiences and perceptions. For instance, a young South African woman spoke passionately about the violence she sees in her media and what she and her sisters are doing about it. And Indian women have done a lot of media monitoring that we in Canada can learn from.

CHI So what are you doing in Canada to get action on the Beijing recommendations?

MEG Well, I think we are all pushing in our own ways and within our own areas of expertise. I, along with other members of MediaWatch, have certainly talked in many venues about the Beijing Platform and how it

relates to the work we are doing in Canada. A group in Northern Ontario I spoke to got very enthusiastic and wanted to know what they could do. So I told them about **TAKE ACTION for equality, development and peace**. That's the follow-up guide to the Beijing Conference that was produced by the Canadian Beijing Facilitating Committee. I wrote the section on Women and the Media.

That guide is a very good, easy-to-read account of the main recommendations of the Platform for Action with suggestions for how Canadians could act on them. I hear that it is in its second printing and that they are getting requests for it from all over Canada and from other countries. Apparently the White House has requested copies.

So I guess the next big question is — are people really taking action after reading it? Maybe we can check that out on the second year anniversary of the Fourth World

Conference on Women. Maybe we should talk again next year.

CHI Great! I'd like that. Maybe I'll write an article for *Venus* with a progress report.

Copies of TAKE ACTION can be ordered through the Canadian Research Institute for the Advancement of Women (CRIAOW), 151 Slater Street, Suite 408 Ottawa, K1P 5H3, ON Telephone (613) 563-0681 FAX (613) 583-0682 e-mail: criaw@worldlink.ca

MEG HOGARTH IS THE FORMER EXECUTIVE DIRECTOR OF MEDIAWATCH, PAST PRESIDENT OF ACTRA AND A RENOWNED ACTOR OF CANADIAN STAGE, RADIO, TV AND FILM.

WORLD CONFERENCE ON WOMEN: ONE YEAR LATER



by Diane Lemieux
President, Conseil du statut de la femme

I was in Beijing one year ago as an NGO participant. Like many others, I was at once unsettled and troubled by the fact that the world is not only experiencing a globalization of the economy, but also a globalization of social problems.

Some say this conference had an enormous impact on the women's movement. Certainly, representatives of Quebec women's groups were there in full force and well prepared. Since then, several women's groups have tried to adopt the Beijing Platform as their own, with many positive results, including the development and wide distribution of information tools. The attempt is largely to convey the spirit of Beijing, to develop awareness that action at the local level should be part of a continuum, that our thinking and actions should be more global.

In this sense, the impetus, born in Beijing, for a network of francophone women's groups (known as *Réseau d'échanges d'informations, de solidarité, de mobilisation et de formation entre groupes de femmes autonomes utilisant la langue française comme outil de travail*) reveals a desire and need to share expertise, and to unite the forces of women throughout the international French-speaking community. It attests to the awareness that what we see here may very well exist elsewhere; that what is developed here may be helpful elsewhere; and that what is proposed elsewhere may largely inspire initiatives taken here. In short, why think on a small scale when we can accomplish great things? Why be bound by our perspectives when we have the opportunity to pursue lofty visions? It is worth noting that since then, the establishment of this network has received some support from several ministries, increasing the chance of this project's viability.

Having been appointed president of the Conseil du statut de la femme after the Conference, I find myself midway between NGOs and the Quebec government authorities. While this position has its moments of discomfort, it does allow me to express some first-hand views about the impact of the Beijing Conference. Clearly, Quebec, has a good opportunity to infuse itself with the spirit of the Beijing Platform, notably with regard to

gender-based analysis. It is worth noting that the preparation of phase two of the Quebec government's policy on the status of women (1997-2000) came after the Beijing conference. It is, therefore, no accident that the policy echoes the concept of gender-based analysis. This holds out a number of possibilities for more systematic government intervention and for directing the policies of government sectors that have not been inclined to give much consideration to the impact of their programs and activities on women. Accordingly, it provides a concrete tool for mobilizing those who previously were not mobilized.

As is the case with women's groups, government authorities are attempting to adapt aspects of the Beijing Platform for Action to the gains and realities of Quebec. At the strategic level, the Beijing conference can be seen to bolster the management of women's status within the government apparatus. In other words, the official document containing this platform is also a tool which can be used by those women (yes, more often than not women) who must convince a given department or directorate, day after day, to change its policy with respect to women, and it has international legitimacy. Note, for example, the importance the Beijing Conference accorded to the role of NGOs; this could have a positive impact in drawing the two poles closer together.

It can be seen, moreover, that the World Habitat II Conference – held in Istanbul following the Conference on Women – has been viewed rather differently by the Quebec authorities. At least, the documents prepared by the Quebec government for this conference contain more women's concerns. It can be presumed that a link was made between the two events, that, both in government and in NGOs, people knowledgeable about the outcomes of the Beijing conference somewhat successfully conveyed their concerns at the Habitat II Conference.

That being said, this very quick overview may leave the impression that the tangible results of the Beijing conference are still awaited. Realistically, it is difficult to imagine that the depth of the commitments

at Beijing could be transformed into concrete actions in so short a time. However, this conference certainly represents a turning point in the vast women's movement, in that the movement grasped the reality of the women of the world and, above all, the close relationship between the choices here and those elsewhere. Beijing assuredly represents a critical event in terms of the women's movement's awareness of the potential that international instruments offer our governments. As for the Quebec government, although the evidence would lead us to believe that the status of women is being increasingly and more effectively integrated into government action, only time and the perseverance and persuasiveness of women, both within and outside

the State apparatus, will tell whether we are right to keep this hope alive for the women of Quebec.

DIANE LEMIEUX, IS PRESIDENT OF THE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, AN ORGANIZATION WHICH ADVISES THE QUEBEC GOVERNMENT ON WOMEN'S ISSUES. IN RECOGNITION OF HER LONG-STANDING EFFORTS TO PROMOTE WOMEN'S RIGHTS, SHE WAS CHOSEN TO BE THE FIRST RECIPIENT OF THE *PRIX DE LA JUSTICE DU QUÉBEC* IN 1991.

Platform of Action

Twelve critical areas of concern:



- Poverty
- Education
- Health
- Violence
- Armed Conflict
- Economic Structures
- Power Sharing
- Institutional Mechanisms
- Human Rights
- Media
- Environment
- The Girl Child

TWO STEPS FORWARD, ONE AND A HALF STEPS BACK:

Implementation of the Platform for Action in Canada, Year One



by Lois Chiang

It's hard to believe that one year ago, I was in Beijing preparing for the United Nations Fourth World Conference on Women. I had taken a leave from articling and headed off to Beijing about five weeks before the Conference opened. I am a Mandarin-speaker (through struggle, not genes!) and was going to be at the flagship university in China (Peking University). Through my work with Professor Rebecca Cook (Director of the Human Rights Program, University of Toronto Law School), I would be attending the Non-Government Organization (NGO) Forum as a representative of the American Society of International Law and would be organizing a workshop and arranging an informal discussion between Chinese and non-Chinese

international lawyers and scholars. I would also be able to further my work and research on violence against women and the protection of women's rights in Canada and China.

Now, a year later, still filled with inspiration from my experience in China and at the Conference, I have begun to formulate ideas on how to use the Platform back at home. I wondered how other activists were faring in the follow-up process. So I began asking around. From an informal survey of activists, human rights groups, and your average Canadian, it became clear that there was a widely-held perception that the Platform had not yet been successfully implemented in Canada. Successful implementation can be demonstrated in a number of ways. Minimally, successful implementation would only be possible if the Platform was meaningful, not only in the work of activists and bureaucrats, but in the everyday lives of all Canadians. What has been done since Beijing? And what else could be done? Let me tell you what I found.

Two Steps Forward: Canada in Beijing

Prior to the Conference, Status of Women Canada issued a Federal Plan for Gender Equality, outlining some of the commitments that the federal government would undertake in conjunction with its commitments at Beijing. At the

Conference itself, Canada took the lead on numerous issues, including the universality of women's rights, eliminating violence against women, diversity and sexual orientation, gender guidelines for refugees, and unpaid work.

One and a Half Steps Back: Beijing in Canada

Since Beijing, Status of Women Canada has distributed the Platform to all federal departments and has initiated an internal computerized monitoring system. This system is still in its pilot stage, but will hopefully be expanded to cover the implementation of the Federal Plan for Gender Equity, the Platform and commitments made in previous world conferences within all federal departments. It is expected that an assessment will take place at least once a year and reports will be generated on various issues. In addition, Status of Women Canada sees all government documents, and plans to monitor the government in this manner. Finally, Status of Women Canada has distributed a guide on gender-based analysis to all federal departments and is hoping to ensure that a gender perspective will be included in all government work through the use of the guide.

As you can see, the role that Status of Women Canada is currently assuming is that of coordinator and monitor. A policy analyst at Status of Women Canada confirmed this, stating that Canada's positions on the

Platform were based upon input from each federal department. As such, each department should be well aware of its role and obligations in implementing the Platform. In fact, if you call Status of Women Canada to ask about follow-up on a particular issue, you will be directed to the appropriate department.

Outside the offices of Status of Women Canada, the only visible use of the Platform appears to be found in Bill C-27 which is an act to amend the Criminal Code. These amendments cover child prostitution, child sex tourism, criminal harassment and female genital mutilation (FGM). While the preamble refers to the Conference, it is only with respect to FGM that an actual paragraph in the Platform has been verbally cited by the Hon. Hedy Fry (Secretary of State, Multiculturalism and Status of Women) in the debates on this bill.

At the NGO level, various groups and individuals continue to have community talks on the Platform. Many of those who attended the Conference have made the Platform an integral part of their work. However, it is clear that grass-roots education on the Platform is not only inadequate, but also open to misunderstanding. As one woman related, even well-known grass-roots activists have trouble applying issues raised in the Platform to the reality of their domestic activism. Her strategy: to ensure that projects which are not focused on the Platform have an undercurrent of making linkages between the domestic and international arenas. In addition, "sustainability" has not appeared to be an important aspect

of NGO follow-up work. This is crucial. Even if the linkages between the Platform and our lives are made, we cannot depend on the relatively few women who are knowledgeable about the Platform to focus solely on grass-roots education. And beyond the educating process, we need to ensure that follow-up action itself is sustainable in order to make a lasting difference — not a difference that will only be sparked by the next world conference on women.

On another level, it is clear that there needs to be better communication between NGOs, individuals and government. Communication is all too often left up to a handful of groups and individuals. Hopefully, one of the connecting organizations for women will be the National Action Committee on the Status of Women (NAC). In addition to continuing its talks to various groups, NAC is planning to prepare a report card on the government's implementation of the Platform. This report card will be compiled from report cards sent to NAC from member NGOs on their particular areas of focus. NAC also plans to use these report cards at the regional level in the upcoming federal elections. Is all of this enough to ensure that the Platform will mean something to Canadian women? Not in my books.

What needs to be done: Five Basic Steps

From my discussions with various women, it appears that at a minimum, the following steps still need to be focused on before proceeding with actual implementation of specific commitments:

Publicize the Platform: The flurry of panels and talks on the Conference that occurred immediately after we returned from Beijing must continue, and the element of sustainability must be incorporated. This public education is absolutely crucial to ensure the vitality of the Platform in Canada.

Translate the Platform: Distribution of the Platform is necessary but not sufficient. The language in the Platform must be "translated" so that it is meaningful to the everyday lives of Canadians, women and men. But don't re-invent the wheel. As a starter, take a look at the easy-to-read **Take Action** guide which outlines various steps that could and should be taken to implement the Platform on an issue-by-issue basis.

Funding: It's the same old problem. But let's be realistic. Many of the issues in the Platform are not new, to NGOs or the government. Thus, follow-up work may be covered by an existing budget. And lack of new funding should not be used as an excuse by NGOs to stop work. The women's movement has always been plagued with underfunding. Let's keep up the struggle. As one activist in Quebec has stated — we cannot move quickly because of resources, but we *are* moving.

Clarify NGO-Government roles: In addition to identifying which commitments are new, we have to contend with the large overlap in the obligations of NGOs and governments. This overlap has not yet been addressed and there is no mechanism in place yet to accomplish this task. The respective

roles and responsibilities of NGOs and the government must be sorted out if efficient use of resources and efficient implementation is to be attained.

Continue to make the international linkages: We must stop being so insular. The problems that women face are astoundingly similar around the globe. Instead of viewing international linkages as an extra burden, these international linkages should be viewed as a source of empowerment and legitimacy. It is clear to me that the Conference gave Chinese women's voices legitimacy both internationally and domestically. Similarly, through the exchange of ideas and experiences, Canadian women can gain (and have gained) legitimacy for their work and their creativity, ingenuity and insight into addressing the problems that they face.

In the end, what we are after is bigger than Beijing. Beijing is just one strategic mechanism to aid us in

our ultimate struggle to achieve women's equality. But it is an important mechanism, perhaps the most important of the decade. It represents the culmination of the experiences and lessons that the international women's movement has gained over the past 50 years. It recognizes that it is time to stop re-inventing the wheel at each world conference on women.

That is why it remains the main focus for many women. And that is why this inquiry into its implementation and the other ones that will follow over the next four years are so crucial. Clearly, there's a great deal yet to do. However, it does not mean that we have failed nor is it fatal to the success of the Platform in Canada. But I'll tell you something: I hope to return to

China in the next couple of years and I intend to continue where I left off with my friends and colleagues, rather than have the same conversations all over again.



LOIS CHIANG IS A TORONTO LAWYER WHO HAS BEEN WORKING ON HUMAN RIGHTS ISSUES IN CANADA AND CHINA.

MURIEL STANLEY-VENNE - AS I SEE IT...



"As I see it, the key issues for aboriginal women are how they cope with the increasing demands on their lives in regard to making a living, surviving in a very competitive society, and having their voices heard within their own aboriginal community."

Muriel Stanley-Venne is a Métis activist from Alberta. Since 1970 she has been passionately involved in promoting aboriginal interests and issues. She is not a quitter even though she sees aboriginal women's struggles as tougher than most.

"We face the same obstacles as other women, only ten fold". While insisting that she can only speak for herself and about her local community, Muriel explained that child custody cases, financial hardships, and struggles over social services take up much of women's precious time and energy.

As former Executive Director of Alberta's federally-funded Native Outreach Program, Muriel is all too aware of the importance of education for women.

"Aboriginal women are far better educated than they were ten years ago and they are becoming more visible in the work force. However, with down-sizing and cutbacks, they are the first to be let go."

Muriel did not attend the Conference on Women in Beijing but she did look at the recommendations made by the aboriginal women who were there and found they affirmed her own priorities. This was especially true of the recommendation for "the elimination of human rights violations including violence."

"That is a very big issue for us. Violence is so prevalent. Aboriginal women have been documenting many cases of violent deaths that go unsolved...they were searching for this one missing woman in Saskatchewan and they found two other bodies! Canada has a very bad history of dismissing native women's tragedies."

"Within the larger community there is a Women's Emergency Accommodation Centre in Edmonton. The director of it has always been an aboriginal woman and 80 to 90 percent of the staff are aboriginal women. In fact the centre has become a meeting place for several women's groups within Edmonton."

Another recommendation from Beijing was the right to political participation. "There is only one aboriginal woman who was elected to the Alberta legislature, the newly appointed Minister Responsible for Children's Services, Pearl Calahasen.

We turn to her for support and inspiration. She encourages us and promotes aboriginal women's rights." There is clearly a lot more work needed in this area.

Access to multilingual and multicultural education was another recommendation from the Beijing aboriginal group. "There's a concern that the curriculum is not reflecting aboriginal people. Education is a top priority for us. But there has been a marginalizing of women within the education system even though they are very much involved. After great effort, the Cree language is now being taught at the University of Alberta and one woman has produced a Cree dictionary."

The Platform for Action states that governments should "consider a declaration of rights of indigenous people for adoption by the UN General Assembly...and encourage participation of indigenous women in the working group elaborating the draft declaration." Making sure that women have input into such documents is a real priority for Muriel. She explained that the organization she founded and runs, the Institute for the Advancement of Aboriginal Women (IAAW), and the Aboriginal Human Rights Committee of Alberta, of which she is a member, are both working on an international level. However, she has seen first hand that some of her male colleagues don't understand that women's rights are part of the Human Rights Committee's work and perspective. So on an international level, "I see the parallels and fully support such a recommendation."

While there is still much work to be done locally and provincially, Muriel and her activist colleagues have accomplished a lot with very little financial resources. The IAAW has developed an advocacy and outreach program for aboriginal women while partnering with other women's groups, governments and NGOs. "In 1995 the IAAW sponsored the first-ever Aboriginal Human Rights Seminar. Over a hundred people attended, including aboriginal lawyers and an aboriginal woman who presented a report from the Beijing Conference."

The Aboriginal Human Rights Committee and Network are both recent creations of Muriel and her community. "My position since 1993 has been that aboriginal people must take charge of their own human rights and not rely on outside bodies to take care of them, no matter how much they say they listen. So I proposed the creation of an Aboriginal Human Rights Tribunal which would deal with native issues. My belief is that unless you educate and empower the people where they are, they will not get involved. They have to know what their rights are or know where to go to have someone help them address

their rights. Even when they do that, it's very difficult."

"We need to do so many things. We are actually working with the Royal Bank now to help women get access to credit. At a very basic level we are working with the Manager of Aboriginal Banking to help women develop business plans so they can get on to the next stage of their economic empowerment."

To inspire and motivate overburdened aboriginal women, Muriel (who is not only the founder and president of IAAW, but its chief volunteer and funder) and her IAAW sisters created the Esquao Awards (Cree for "woman"). Awards are given to five aboriginal women whose lives have made a difference in the community. These "role models" also help project positive images of aboriginal women to the larger Canadian society.

Muriel Stanley-Venne is herself a role model for many women in the community. When Stanley-Venne was named Métis Woman of the year in 1991, Edmonton Mayor, Jan Reimer, stated: "Through unwavering dedication to improving life for women, with special attention to issues affecting aboriginal women,

you have made our city a better place. In the past 20 years you have touched the lives of many Edmontonians, including Métis women whose sources of help were limited."

Will the Fourth World Conference on Women's recommendations on aboriginal women's rights make a difference to Muriel and her sisters? Probably, but then she has already spent the past 26 years on many of those same issues. What the Conference does give her is one more big reason to hold her community and country accountable to honouring aboriginal women's voices and rights.

MURIEL STANLEY-VENNE IS THE PRESIDENT AND OWNER OF MSV DEVELOPMENT CORPORATION, DIRECTOR OF THE CANADIAN NATIVE ARTS FOUNDATION AND A FORMER ALBERTA HUMAN RIGHTS COMMISSIONER.

ACTIVITIES OF THE COMMISSION

April 29

The federal government introduced Bill C-33 in the House of Commons to amend the Canadian Human Rights Act.

May 22

The CHRC asked that a human rights tribunal hear pay equity complaints by Bell Canada employees. The complaints allege that female employees are underpaid when compared to the wages received by men for performing work of equal value.

May 24

A human rights tribunal ruled that VIA Rail Canada discriminated against a Nova Scotia man when it refused to allow him to return to work after he was injured on the job. The tribunal found that VIA had relied on the opinion of a doctor who had merely conducted a paper review of John Mills' injuries and at no time examined him.

May 28

As part of a complaint settlement, the Bank of Nova Scotia agreed to pay pension benefits to the same-sex partners of its employees. As the Income Tax Act does not allow registered pension plans to pay benefits to same-sex partners, the bank will pay from its general revenues the equivalent of a pension benefit to those who qualify from now on. It has also agreed to sponsor annual public events that reflect the diversity of its workforce and its customers, including the gay and lesbian community.

June 2-5

Chief Commissioner Maxwell Yalden, Deputy Chief Commissioner Michelle Falardeau Ramsay, and CHRC General Counsel Bill Pentney took part in the annual meeting of CASHRA, (Canadian Association of Statutory Human Rights Agencies) in Victoria.

June 7

Deputy Chief Commissioner Michelle Falardeau-Ramsay addressed the Ukrainian Internship Program at Carleton University in Ottawa. Mme Falardeau-Ramsay gave an overview of Canadian human rights legislation and explained the day-to-day operations of the CHRC.

June 11

The federal government agreed to a major employment equity initiative affecting 15 departments in response to complaints filed by the Assembly of Manitoba Chiefs with the Canadian Human Rights Commission. The initiative will improve employment opportunities for qualified aboriginal persons and assist departments in creating a more representative workforce. In the complaints, the AMC alleged that a number of government departments had hiring and employment practices that adversely affected the employment or promotion of aboriginal people.

June 13

A human rights tribunal ruled that the federal government must extend medical and dental employee benefits to cover the same-sex partners of its employees. Complaints by Dale Akerstrom of Vancouver and Stan Moore of Ottawa had alleged that two federal departments, their unions and Treasury Board had discriminated against them on the ground of sexual orientation when their applications for benefits for their same-sex partners were denied.

June 20

Bill C-33 received Royal Assent. The Bill modifies the Canadian Human Rights Act to include sexual orientation as a prohibited ground of discrimination.

July 23

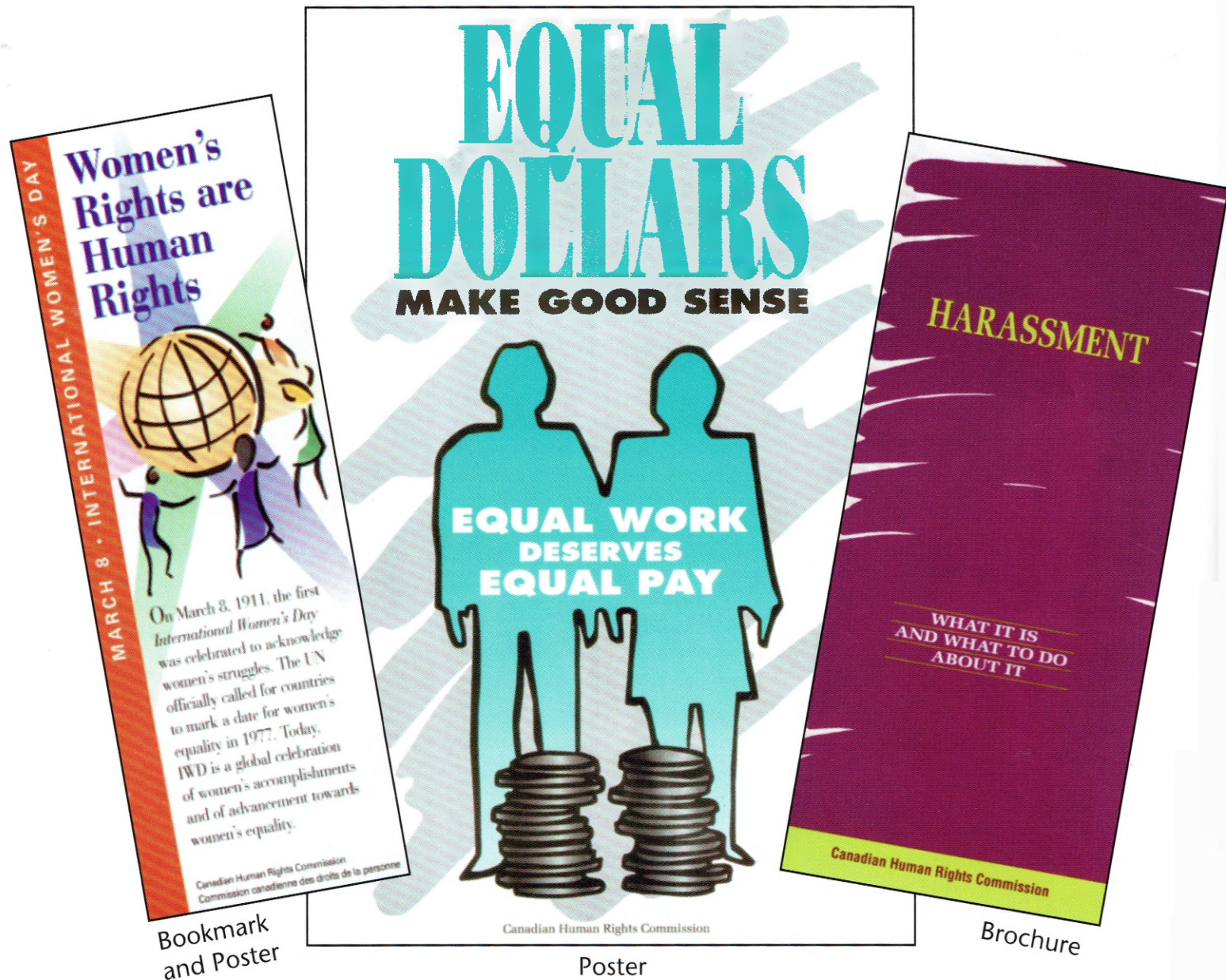
A human rights tribunal dismissed the complaints of 105 women who alleged that the federal government's policy on maternity leave discriminated against them on the ground of sex. The women alleged that they were not allowed to count their time away on maternity leave toward the accumulation of vacation and sick leave. The tribunal ruled that the government's policy treats maternity leave as unpaid leave and employees on other types of unpaid leave are not entitled to accumulate annual leave or sick leave credits.

August 19-22

A human rights tribunal in Ottawa dealt with complaints of age discrimination by twenty-six pilots and flight attendants who were dismissed in 1986. They had been employed with Transport Canada when their positions were transferred to the Department of National Defence. This is the second time that these complaints have been heard by a tribunal after an earlier tribunal dismissed the complaints. That decision was appealed and the federal court ordered that the complaints be reheard by a newly constituted tribunal. The tribunal reserved its decision after three days of hearings.

September 11-13

Secretary General John Hucker represented the CHRC at the Seminar on National Human Rights Institutions in Tashkent, Uzbekistan. Mr. Hucker moderated a workshop on the existing practices of national human rights institutions at the seminar which was sponsored by the Organization for Security and Cooperation in Europe.



The posters, brochure and bookmark shown above have been produced to promote the human rights of women. Free copies are available from:

Canadian Human Rights Commission,
320 Queen Street, Place de Ville, Tower A,
Ottawa, Ontario K1A 1E1

Telephone: (613) 995-1151 Fax: (613) 996-9661 TTY: (613) 996-5211